



# CATALOGUE DES FORMATIONS

## 2026



La certification a été délivrée au titre de la catégorie suivante :  
ACTIONS DE FORMATION



« L'association CADET, toujours certifiée QUALIOPi pour son activité de formation, est heureuse de vous présenter son catalogue de formations 2026.

Après le lancement réussi de l'e-learning en 2025, nous poursuivons cette année notre déploiement afin d'offrir des modalités d'apprentissage toujours plus flexibles, tout en conservant l'exigence pédagogique qui fait la force du CADET.

En 2026, notre catalogue s'enrichit de **nouveaux thèmes de formation**, pensés pour accompagner au plus près les évolutions de la pratique orthoptique et répondre aux demandes récurrentes des professionnels. Par ailleurs, plusieurs programmes existants ont été **revus et actualisés**, à la lumière des retours de nos participants, des avancées cliniques et des nouvelles exigences réglementaires.

Nos formations, proposées en présentiel, en distanciel, en hybride ainsi qu'en e-learning, continuent de s'appuyer sur une pédagogie active. L'équilibre entre apports théoriques, mises en pratique, échanges d'expériences et réflexion clinique reste au cœur de notre démarche, afin de garantir un développement professionnel solide, pertinent et durable.

**Nous serons ravis de vous accueillir tout au long de l'année 2026 pour partager savoirs, compétences et nouvelles perspectives pour enrichir votre pratique. »**

L'équipe du CADET formation

## 01 LES FORMATIONS CADET

### VISUO-VESTIBULAIRE

	Rôle de l'orthoptiste dans la rééducation visuo-vestibulaire (Module 1).....	p.6
	Rééducation visuo-vestibulaire en pratique (Module 2).....	p.10
	Stage Pratique Visuo-Vestibulaire (Module 3).....	p.12

### POSTUROLOGIE

	Apport de la posturologie dans la prise en charge des patients en orthoptie.....	p.16
--	--	------

### TROUBLES ACCOMMODATIFS ET ÉCRANS

	Fatigue visuelle, troubles de l'accommodation et ergonomie sur écrans - évaluation et remédiation.....	p.18
--	--	------

### BASSE VISION

	Bilan et rééducation basse vision chez l'adulte - approche pluridisciplinaire.....	p.22
	Bilan et rééducation basse vision enfant de 0 à 18 ans - en institution et en libéral.....	p.26


### RÉFRACTION

	Réfraction en pratique quotidienne (formation sur demande).....	p.30
	Réfraction et fondamentaux en contactologie en pratique (programme conforme au décret de juillet 2024).....	p.32


### BILAN NEUROVISUEL


	Bilan et rééducation neurovisuelle en e-learning.....	p.36
	Les pathologies neuro-dégénératives : prise en charge orthoptique.....	p.40
	Regards croisés sur les troubles du neuro-développement orthoptie et orthophonie.....	p.42
	L'oculométrie appliquée à la pratique orthoptique (module 1) : physiologie, les outils et quelle prise en charge derrière.....	p.46
	L'oculométrie appliquée à la pratique orthoptique (module 2) : rappels physiologiques, manipulation d'outils et atteintes selon les pathologies.....	p.48
	Troubles neurovisuels acquis chez l'adulte : regards croisés pluridisciplinaires.....	p.50

## PÉDIATRIE

 Nystagmus et mouvements oculaires anormaux : comment raisonner ..... p.54


## OPHTALMOLOGIE


 Drapeaux rouges de la consultation après 50 ans ..... p.56


 La Myopie si on en parlait : enjeux et prise en charge ..... p.58

 Comment prendre en charge la diplopie ..... p.60

## LES MATINALES DU CADET

 Découvrir les TND et leurs impacts dans la pratique orthoptique ..... p.64

 Communication adaptée, alternative et augmentée (TND) ..... p.66

 Sensibilisation aux particularités sensorielles ..... p.68

 Comprendre et analyser un article scientifique : du circuit de la publication à la lecture critique ..... p.70

 PRÉSENTIEL  CLASSE VIRTUELLE SYNCHRONES  MIXTE  E-LEARNING  SUR DEMANDE

## 02 LES FORMATEURS

p.73

## 03 INFORMATIONS UTILES

Comment s'inscrire à une formation du CADET ? ..... p.84

Financements et Prises en charge des formations ..... p.85

Le règlement et Conditions Générales de Vente (CGDV) ..... p.86

Adhésion au CADET ..... p.90

Le calendrier des formations est consultable sur le site internet [www.association-cadet.fr](http://www.association-cadet.fr) onglet formations

Suivez notre actualité sur :

LES FORMATIONS  
CADET



## RÔLE DE L'ORTHOPTISTE DANS LA RÉÉDUCATION VISUO-VESTIBULAIRE MODULE 1

PRÉ-REQUIS  
☆☆☆☆☆

THÉORIE  
★★★★☆

PRATIQUES/MANIPULATION  
★★★★☆

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour but d'apporter une première approche des connaissances de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie du système vestibulaire, des capteurs périphériques aux centres intégrateurs en passant par les voies vestibulo-oculaires. Ce système étant étroitement intriqué avec le système visuel, il est à la base de la régulation de la « vision fonctionnelle » avant tout dynamique.

À la fin de la session, les participants seront à même :

- D'identifier un patient souffrant d'une affection visuo-vestibulaire
- Connaître les contours du rôle de l'orthoptiste dans le domaine du visuo-vestibulaire
- De concevoir une prise en charge visuo-vestibulaire sur le plan théorique
- D'effectuer une toute première approche pratique basique de la prise en charge visuo-vestibulaire



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

2.5 jours : 18h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Véronique SERIN
- Orthoptiste-Kinésithérapeute : Alain BAUWENS
- ORL : Dr Kinnie BOURGET AGUILAR
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



### FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 800 euros • Adhérent : 570 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr)

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Vidéos • Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Cas cliniques

### JOURNÉE 1 **Matin ou après-midi**

#### Vestibulaire et ORL

- Introduction : Présentation du déroulement de la formation
- L'anatomie, la physiologie de l'oreille interne.
  - Description anatomique
  - Fonctionnement des capteurs d'accélération et de position; physiologie de la cellule ciliaire
- La physiologie des voies vestibulaires et de réflexe vestibulo-oculaire en particulier
  - Voies vestibulaires ; réflexes vestibulo-oculaires ; systèmes canalaire et otolithique ; réflexe vestibulo-spinal
  - Les centres et les mécanismes de contrôle du RVO
- Pathologies ORL en rapport avec les vertiges
  - Pathologies périphériques
  - Notion sur les pathologies centrales
- Les explorations ORL et la démarche diagnostique
  - L'examen du vestibule au travers de l'œil (VNS, VNG, VOG)
  - Les traitements du (des) vertige(s)

### JOURNÉE 2 **MATIN 9H - 12H30**

#### Rééducation vestibulo-visuelle, le point de vue du rééducateur orthoptiste

- Le rôle du système visuo-vestibulaire
  - La stabilisation du regard
  - Le maintien de l'équilibre postural
- La physiologie et physiopathologie du système visuo-vestibulaire
- Les pannes du système vestibulaire
- Examens cliniques
  - Examen visuo-vestibulaire
  - VNS
  - VNG
  - ERI
  - Examens complémentaires
  - Mesure de la VVS

### APRÈS-MIDI **14H - 17H30**

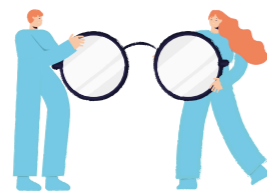
- La notion de vertige
- Physiologie des mouvements oculaires
  - Saccades
  - Poursuites
  - Vergences
  - Mouvements oculaires d'origine vestibulaire
- Rééducation visuo-vestibulaire (vidéos)
  - Objectif et Procédure
  - Rééducation en pratique
  - Les explorations à disposition de l'orthoptiste
  - Discussion sur le matériel nécessaire
- Apport du traitement orthoptique (vidéos)
  - Fauteuil rotatoire
  - PPS de Bauwens
  - Optocinétique
  - Épreuve de privation visuelle totale
  - Oculomotricité

**JOURNÉE 3 MATIN 9H - 12H30****Orthoptie et prise en charge du vestibuloplagie**

- **Rôle de l'orthoptiste en visuo-vestibulaire et décret de compétences**
  - Quel public concerné ?
  - Qu'est-ce que la rééducation visuo-vestibulaire pour les orthoptistes ?
- **Le bilan orthoptique**
  - Étapes du bilan orthoptique
- **Le bilan visuo-vestibulaire**
  - La VNS en bilan (vidéos)
  - Mesure de la VVS
- **Études de cas**
  - VPPB
  - Névrite vestibulaire
  - Atteintes périphériques sans diagnostic

**APRÈS-MIDI 14H - 17H30**

- **Prise en charge rééducative des patients (vidéos)**
  - Déroulement d'une séance
  - La corde de BROCK
  - Le fauteuil rotatoire
  - Le traitement de la dépendance visuelle et du PPPD
- **Atelier études de cas**
- **Discussion et conclusion**





# RÉÉDUCATION VISUO-VESTIBULAIRE EN PRATIQUE

## MODULE 2

### PRÉ-REQUIS



### THÉORIE



### PRATIQUES/MANIPULATION



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Réaliser un bilan visuo-vestibulaire
- Maîtriser les passations de tests
- Identifier les pathologies recherchées dans les troubles visuo-vestibulaires
- Améliorer les techniques de bilan et de prise en charge des patients présentant des troubles visuo-vestibulaires



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



### PRÉ-REQUIS

Avoir participé au module de formation  
« Rôle de l'orthoptiste dans la  
rééducation visuo-vestibulaire »



### DURÉE

2 jours : 14 heures



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Véronique SERIN
- Orthoptiste-Kinésithérapeute : Alain BAUWENS
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



### FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 820 euros • Adhérent : 680 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations .
- Vidéos • Étude de cas cliniques • Travaux pratiques • Manipulation de matériel
- Exercices pratiques • Travail de groupe

### JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

#### 1 / Physiopathogénie, exploration et traitements des pathologies périphériques

- Anamnèse et entretien avec le patient
  - Mener un entretien patient vestibulaire
  - Quelles informations en tirer : étude de cas
- Principes et protocole d'exploration sous vidéonystagmoscopie
  - Rappel théorique du protocole et de l'ERI
  - Présentation de vidéos (VNS)
  - Pratique avec utilisation de VNS / ERI / fauteuil
- Traitement des vertiges positionnels paroxystiques bénins (VPPB)
  - Bref rappel théorique et présentation de 2 vidéos
  - Pratique (manipulations)
- Traitement du déficit unilatéral (névrite vestibulaire)
  - Procédure de traitement et précautions
  - Pratique (utilisation du fauteuil rapide) + vidéos
- Traitement des pathologies pressionnelles (maladie de Menière)
  - Rappel bref de physiopathogénie
  - Procédure de traitement et précautions
  - Pratique (utilisation du fauteuil rapide) + vidéos
- Traitement de l'aréflexie bilatérale

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

#### 2 / Physiopathogénie et traitements des pathologies centrales

- Les AVC, les tumeurs, les traumatismes crâniens, la SEP, les atteintes paranéoplasiques, les intoxications
  - Rappels théoriques - voies vestibulaires centrales et topographie + vidéos
- Les nystagmus centraux et les mouvements oculaires anormaux
  - Vidéos

- Les caractéristiques de centralité
  - Distinction atteintes périphériques / atteintes centrales
  - Arbre décisionnel
- La rééducation des cas centraux
  - Pratique + vidéos

#### 3 / Cas cliniques / questions – réponses

- Présentation de cas

### JOURNÉE 2 MATIN 9H - 12H30

- Les participants seront informés en amont de la formation qu'ils peuvent envoyer par mail des cas de prise en charge de patients avec troubles vestibulaires
- Études des cas des participants avec les experts
- Échanges des pratiques

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

- Études des cas des participants avec les experts
- Échanges des pratiques
- Atelier : plan d'amélioration individuel
  - Chaque participant élabore son plan d'amélioration individuel à partir de l'analyse des écarts entre sa pratique et les bonnes pratiques
- Conclusion



## STAGE PRATIQUE VISUO-VESTIBULAIRE – MODULE 3

PRÉ-REQUIS  
★★★★☆THÉORIE  
★★☆☆☆PRATIQUES/MANIPULATION  
★★★★★

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Pratiquer un bilan visuo-vestibulaire complet
- Pratiquer et articuler une séance de rééducation vestibulaire
- Savoir manipuler les différents tests et outils de rééducation spécifiques à la prise en charge visuo-vestibulaire
- Manœuvre de Hallpike
- Oculométrie par Eye Tracking
- Vidéo Nystagmoscopie : Head Shakink Test, Bielschowsky, Test Vibratoire Osseux, Indice de fixation Oculaire
- Visuelle Verticale Subjective
- Test d'équilibration en privation visuelle totale
- Épreuves Statokinétiques
- Fauteuil Rotatoire
- Manœuvres libératoires
- Panneau Panoramique Stéréoscopique
- Générateur optocinétique
- Barre d'oculomotricité



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



### PRÉ-REQUIS

Avoir participé au module de formation « Rôle de l'orthoptiste dans la rééducation visuo-vestibulaire » et celui de « Rééducation visuo-vestibulaire en Pratique »



### DURÉE

3 jours : 21h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste-Kinésithérapeute : Alain BAUWENS
- Orthoptiste : Odile CABALE
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



### FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 1200 euros • Adhérent : 1050 euros
- Frais de dossier : 30 euros

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur co-formateur orthoptiste, impliqué dans l'analyse et la synthèse de cas cliniques réels, avec production d'un support pédagogique final à partir des débriefings collectifs



### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Fiche technique trame de bilan • Etude de cas en situation clinique • Travail en groupe
- Quiz d'évaluation • Analyses des vidéos enregistrées lors de la manipulation

### JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

- 9H00 – Introduction
  - Rappels méthodologiques et présentation de la trame du bilan visuo-vestibulaire
- 9H30 – 1<sup>er</sup> patient – Bilan Visuo-Vestibulaire
  - Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
  - Observation du bilan fait par le formateur sur patient test
  - Synthèse et analyse des résultats du bilan en groupe avec rédaction des conclusions et du plan de rééducation
- 12H00 – 2<sup>ème</sup> patient
  - Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

- 13H45
  - Observation du bilan fait par le formateur sur patient test
  - Synthèse et analyse des résultats du bilan en groupe avec rédaction des conclusions et du plan de rééducation
- 16H00 – 3<sup>ème</sup> patient
  - Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
  - Observation du bilan fait par le formateur sur patient test
  - Synthèse et analyse des résultats du bilan en groupe avec rédaction des conclusions et du plan de rééducation

### JOURNÉE 2 MATIN 9H - 12H30

#### Bilan Visuo-Vestibulaire

- 9H00 – Introduction
  - Rappels méthodologiques et présentation de la trame du bilan vestibulaire
- 9H30 – 1<sup>er</sup> patient – Bilan Visuo-Vestibulaire
  - Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
  - Pratique du bilan vestibulaire sur patient test par un duo de stagiaire
  - Synthèse et analyse des résultats du bilan en groupe avec formulation des conclusions et du plan de la prochaine séance
- 11H00 – 2<sup>ème</sup> patient – Bilan Visuo-Vestibulaire
  - Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
  - Pratique du bilan visuo-vestibulaire sur patient test par un duo de stagiaires
  - Synthèse et analyse des résultats du bilan visuo-vestibulaire en groupe avec formulation des conclusions et du plan de la prochaine séance

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

- 13H45 – 3<sup>ème</sup> patient – Bilan Visuo-Vestibulaire
  - Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
  - Pratique du bilan visuo-vestibulaire sur patient test par un duo de stagiaire
  - Synthèse et analyse des résultats du bilan visuo-vestibulaire en groupe avec formulation des conclusions et du plan de la prochaine séance
- 16H00 – 4<sup>ème</sup> patient – Bilan Visuo-Vestibulaire
  - Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
  - Pratique du bilan visuo-vestibulaire sur patient test par un duo de stagiaire
  - Synthèse et analyse des résultats du bilan visuo-vestibulaire en groupe avec formulation des conclusions et du plan de la prochaine séance

**JOURNÉE 3 MATIN 9H - 12H30****Rééducation Visuo-Vestibulaire**

→ 9H00 - Présentation de la méthodologie et les procédures de travail pour la prise en charge des patients de cette journée

→ 9H30 - 1<sup>er</sup> patient - Rééducation Vestibulaire

- Pratique d'une séance de rééducation visuo-vestibulaire sur patient test par un duo de stagiaire
- Synthèse et analyse des résultats de la séance en groupe avec formulation des conclusions et du plan de la prochaine séance

**APRÈS-MIDI 14H - 17H30**

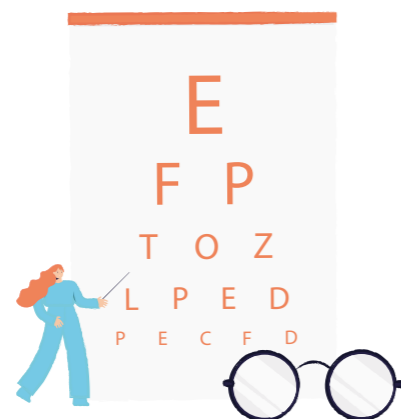
→ 13H45 - 2<sup>ème</sup> patient - Rééducation Visuo-Vestibulaire

- Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
- Pratique d'une séance de rééducation visuo-vestibulaire sur patient test par un duo de stagiaire
- Synthèse et analyse des résultats de la séance en groupe avec rédaction des conclusions et du plan de la prochaine séance

→ 16H30 - DEBRIEFING DU STAGE - réponses aux questions diverses des stagiaires en groupe

→ Quiz d'évaluation

→ 17H00 - CONCLUSION





CLASSE  
PRESENTIELLE

CLASSE  
VIRTUELLE

## APPORT DE LA POSTUROLOGIE DANS LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS EN ORTHOPTIE

PRÉ-REQUIS  
★★★★☆

THÉORIE  
★★★★☆

PRATIQUES/MANIPULATION  
★★★★☆

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Approfondissement des connaissances en physiologie et physio-pathologie générale pour une meilleure identification des besoins visuels du patient.
- Savoir réaliser un examen clinique orthoptique approfondi en relation avec les autres capteurs sensoriels.
- Connaître l'incidence d'une modification de stimulation de l'appareil visuel sur l'équilibre postural pour une meilleure orientation de la décision de la prise en charge orthoptique. Améliorer la communication interprofessionnelle entre les différents acteurs (podologue, ostéopathe, occluso-dentiste, médecin du sport, médecin de rééducation fonctionnelle, ORL...).

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Analyse globale visuelle plus fine
- Améliorer les compréhensions de l'influence posturale sur le capteur visuel.
- Optimiser l'évaluation et l'incidence globale de la posture dans la prise en charge du patient.
- Optimisation de l'utilisation de nos outils orthoptiques pour le bilan et la rééducation.



### PRÉ-REQUIS

Avoir participé soit au module de formation « posture et système visuel » soit « rôle de l'orthoptiste dans la prise en charge vestibulaire » ou avoir des bases de posturologie.



### DURÉE

2 jours : 14h00



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales, aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants

### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations .
- Vidéos • Étude de cas cliniques • Travaux Pratiques • Manipulation de matériel
- Exercices pratiques • Travail de groupe

### JOURNÉE 1 **Matin ou après midi**

#### → Anatomie et physiologie

- Les capteurs sensoriels : l'œil, le vestibule, la somesthésie, système mandicateur
- Les référentiels posturaux : égocentré, allocentré, géocentré
- La posture : définition  
Son développement : de l'enfance au sujet âgé  
Les postures particulières : le sujet malvoyant enfant / adulte acquis, le sportif.

#### → La pathologie posturale:

- Les symptômes
- Les causes : traumatiques, apnées du sommeil, vestibulaires, manducatrices, les dys
- Les méthodes d'examen
- Les explorations cliniques complémentaires
- Les traitements médicaux
- Mise en place et hiérarchisation de la prise en charge pluridisciplinaire

### JOURNÉE 2 **MATIN 9H - 12H30**

#### → L'intégration sensorielle:

- La vicariance
- Suivi et évaluation des traitements engagés.

#### → Rappel de l'examen vestibulaire : le bilan

#### → Rappel de l'examen orthoptique : le bilan

#### → Le bilan postural :

- À qui s'adresse t il ?
- Pourquoi ?
- Dans quels buts ?
- L'examen clinique
- Évaluation statique
- Évaluation dynamique

#### → La plateforme de posturographie : mesures normatives (définition et utilisation)

- Statique
- Dynamique

### APRÈS-MIDI **14H -17H30**

#### → Les traitements orthoptiques / vestibulaires :

- La rééducation « classique »
- L'adaptation des corrections optiques et le choix des verres correcteurs
- L'ergonomie au travail
- La rééducation / stimulation vestibulaire
- Les prismes posturaux

### JOURNÉE 3 **Matin ou après midi**

#### → Parcours du patient

- Rôle de l'orthoptiste dans le dépistage de la pathologie posturale
- Le médecin du sport / Médecin physique et de réadaptation / Masseur-Kinésithérapeute / Ostéopathe
- L'occlusodontiste
- Le podologue
- Le coach sportif...

#### → Cas cliniques en orthoptie posturale

#### → Conclusion et discussion



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Médecin du Sport
- Orthoptiste
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



### FINANCEMENT

FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 710 euros • Adhérent : 590 euros
- Frais de dossier : 30 euros



## FATIGUE VISUELLE, TROUBLES DE L'ACCOMMODATION ET ERGONOMIE SUR ÉCRANS - ÉVALUATION ET REMÉDIATION

PRÉ-REQUIS

★☆☆☆☆

THÉORIE

★★★★★

PRATIQUES/MANIPULATION

★★☆☆☆

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour but d'approfondir la connaissance de la physiologie de l'accommodation notamment la spécificité de la vision sur écrans, d'améliorer la compréhension des phénomènes induits par celle-ci, de mieux connaître les éléments de compensation visuelle et ergonomique nécessaires à son utilisation. À la fin de la session, les participants seront à même de :

- Identifier les troubles de l'accommodation et leurs impacts sur la santé visuelle dans un contexte numérique
- Connaître les éléments de compensation visuelle et ergonomique nécessaires à la bonne utilisation des écrans
- Optimiser l'évaluation orthoptique de la fatigue visuelle grâce à des outils et protocoles adaptés.
- Mettre en œuvre des stratégies efficaces de rééducation
- Intégrer des approches de prévention pour limiter les impacts à long terme de la vision numérique
- Conseiller les patients sur les solutions visuelles, ergonomiques et comportementales pour réduire la fatigue numérique



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



### PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de la physiologie de l'accommodation est un plus.



### DURÉE

3 jours : 21h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Brigitte EKPE LORDONNOIS
- Spécialiste de l'optique : Charlotte GAILLARD
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



### FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 820 euros • Adhérent : 640 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr)

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Vidéos • Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Étude de cas cliniques • Travail en groupe pour construction collaborative

### JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

#### 1/ DE LA NAISSANCE À L'ÂGE ADULTE AVANCÉ

##### Physiologie de l'accommodation de la naissance à l'âge adulte et usage des différents écrans

- **Accueil et présentation des intervenants, du programme et des participants**
  - Rappel des recommandations sur l'usage des écrans
  - Tour de table des participants et de leurs attentes
- **Introduction**
  - Présentation des dernières recommandations
  - Impact-clé des troubles accommodatifs chez les utilisateurs d'écrans
- **Comprendre l'accommodation : les 8 choses à connaître**
  - Définition
  - Mécanisme
  - Développement et évolution
  - Caractéristiques fonctionnelles
  - Amétropies
  - Syncinésie accommodation/convergence/myosis
  - Mesures de l'accommodation
  - Les pathologies de l'accommodation au regard de la vision sur écrans

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

#### 2/ TOXICITÉ DE LA LUMIÈRE BLEUE

- **Rôle de la lumière bleue**
  - Rétine et rythme circadien
  - Régulation chronobiologique
- **Toxicité**
  - Toxicité relative, toxicité cumulée, toxicité prouvée
  - Ce que disent les experts
- **Protection**
  - Répondre aux polémiques
  - Les préconisations pour la vision sur écrans

### 3/ FATIGUE VISUELLE SUR ÉCRANS

- **Spécificités de l'enfant**
    - Revue des dernières études
  - **L'adulte et le Computer Vision Syndrom (syndrome de l'écran de visualisation)**
    - De la fatigue visuelle numérique à la surcharge cognitive
    - Troubles visuo-vestibulaires
    - Point sur les troubles musculo-squelettiques
  - **Spécificités du patient presbyte**
    - Vieillissement du système accommodatif et des structures de l'oeil
    - Prise en charge la vision sur écrans symptômes et correction
  - **Technologie avancée : VR, AR, MR, XR**
    - Comment fonctionne la technologie 3D ?
    - Impacts
    - Usages non raisonnés
  - **Recommandations et mise en pratique**
    - Prévenir et conseiller
    - Cheminement clinique détaillé
- #### 4/ LE BILAN APPROFONDI
- **Mise en application du bilan d'aide à l'évaluation sur des cas cliniques**

**JOURNÉE 2 MATIN 9H - 12H30****ÉCRANS, COMPENSATIONS OPTIQUES**→ **Parcours d'accommodation et corrections optiques**

- Parcours d'accommodation du jeune emmétrope
- Parcours d'accommodation de l'amétrope jeune et corrections optiques
- Parcours d'accommodation du sujet presbyte
- Corrections optiques du sujet presbyte

**APRÈS-MIDI 14H - 17H30**→ **Les écrans de notre quotidien**

- Quels écrans accompagnent notre quotidien ?
- Temps d'utilisation des écrans en France ?
- Les écrans sont-ils néfastes pour nos yeux ?

→ **Écrans et outils de compensation optique**

- Choix de la correction des verres ophtalmiques
- Choix de la géométrie des verres ophtalmiques
- A quoi servent les traitements des verres ophtalmiques ?
- Les lentilles de contact et les écrans

**JOURNÉE 3 MATIN 9H - 12H30****REMÉDIATION**→ **Matériel orthoptique**

- Questionnaires standardisés
- Évaluation sensorimotrice

→ **Rééduquer**

- L'entretien semi-guidé
- Performance visuelle au service de la vision
- Planifier le projet de soin

**APRÈS-MIDI 14H - 17H30****ERGONOMIE**→ **Ergonomie visuelle et écrans**

- Organisation de l'écran
- Pausés visuelles
- Éclairage ambiant
- Climatisation et température ambiante
- Mise en situation : gestion de cas autour de situations proposées

→ **Approches de rééducation spécifiques**

- Technique de rééducation
- Principes d'hygiène numérique

→ **Étude de cas cliniques**

- Présentation de cas typiques et complexes
- Aide à l'évaluation : utilisation de l'ébauche de questionnaire
- Construction d'un protocole de rééducation adaptée et rééducation

→ **Discussion et conclusion**



## BILAN ET RÉÉDUCATION BASSE VISION CHEZ L'ADULTE

### PRÉ-REQUIS

☆☆☆☆☆

### THÉORIE

★★★★☆

### PRATIQUES/MANIPULATION

★★★★☆

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour objectif d'apporter des outils de la prise en charge pluridisciplinaire des patients déficients visuels afin d'homogénéiser les bonnes pratiques du bilan orthoptique et de la rééducation Basse Vision chez l'adulte.

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Identifier les pathologies induisant une basse vision et leur traitement actuel
- Prendre en charge en rééducation orthoptique Basse Vision
- Réaliser un bilan orthoptique Basse Vision en utilisant et manipulant les tests adaptés et les outils spécifiques
- Connaître les différentes aides visuelles
- Aider aux choix des aides visuelles
- Comprendre l'intervention de l'ergothérapeute en basse vision
- Identifier les complémentarités orthoptiste / ergothérapeute
- Découvrir des conseils pratiques, adaptations et aides techniques pour les patients
- Mieux orienter et collaborer autour d'un projet de rééducation global pluridisciplinaire



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

3,5 jours : 24H30



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Ophtalmologiste : Dr Béatrice LEBAIL • Orthoptiste : Dominique MARTIN
- Opticienne : Charlotte GAILLARD • Ergothérapeute : Romane LEGUILLON
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



### FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 1 090 euros • Adhérent : 810 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants

### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Vidéos • Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Étude de cas cliniques

### JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

#### 1 / Pathologies en Basse Vision et les patients Basse Vision

##### → Apport de l'expert

- Les différentes pathologies et leur traitement
- Identification du patient Basse Vision
- Structures de prise en charge des patients Basse Vision

##### → Atelier

- Les participants en petits groupes renseignent des diapos contenant des questions

##### → Synthèse de l'expert

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

#### → Accueil et présentations des intervenants, du programme et des participants

- Recueil des attentes des participants

#### → Atelier : les pratiques actuelles des participants

- Chaque participant présente brièvement sa pratique actuelle de la prise en charge Basse Vision

#### 2 / Les bonnes pratiques pour réaliser un bilan orthoptique Basse Vision

##### → Atelier : audit clinique ciblé

- Chaque participant renseigne un quiz d'autodiagnostic de pratiques réalisées pour le bilan Basse Vision

##### → Synthèse et apports par l'expert

- Présentation des tests orthoptiques pour le bilan orthoptique Basse Vision

##### → Atelier : étude de cas et élaboration d'une synthèse de bilan

- Analyser et synthétiser un bilan Basse Vision

##### → Syndrome de Charles Bonnet

##### → 17h - Synthèse et apports par l'expert

- Mise en place d'un projet de rééducation
- Mise en commun des synthèses des acteurs de l'équipe pluridisciplinaire

### JOURNÉE 2 MATIN 9H - 12H30

#### 3 / Bilan optique et aides optiques en Basse Vision

##### → Atelier :

##### spécificité de la réfraction en Basse Vision

- Les participants traitent de manière interactive des cas "pathologies versus capacités visuelles versus objectifs des patients"

##### → Synthèse et apports complémentaires par l'expert

- Notions d'AV versus capacités discriminatives
- Choix d'une échelle d'AV appropriée: décimale versus logarithmique
- Intérêt de réaliser une réfraction chez une personne déficiente visuelle qui utilise des aides grossissantes
- Quand conseiller un changement de correction optique

##### → Atelier : Manipulation des aides optiques

- Manipulation vidéo en direct des différentes aides visuelles: méthodologie d'utilisation; avantages et inconvénients de chaque famille d'aide.

##### → Synthèse et apports par l'expert

- Notion de besoin de grossissement
- Les différentes façons de grossir
- Présentation des différentes familles d'aides visuelles

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

#### 4 / La bonne pratique de la rééducation Basse Vision

##### → Synthèse et apports complémentaires par l'expert

- Rééducation Basse vision
- Spécificité des outils de rééducation en fonction des atteintes visuelles

##### → Étude de cas clinique

##### → Atelier: plan d'amélioration individuel

- Chaque participant élabore son plan d'amélioration individuel à partir de l'analyse des écarts entre sa pratique et les bonnes pratiques

##### → Discussion et conclusion

**JOURNÉE 3 MATIN 9H - 12H30**→ **Présentation du rôle de l'ergothérapeute en basse vision**

- Évaluation fonctionnelle
- Analyse des activités
- Adaptation de l'environnement
- Stratégies compensatoires

→ **Travail interdisciplinaire avec l'orthoptiste**

- Articulation des prises en charge
- Exemples de collaborations
- Place de l'entourage

→ **Conseils pratiques et démonstration d'aides techniques**

- Éclairage, contrastes
- Repères tactiles
- Outils de lecture
- Aides à la vie quotidienne
- Ressources numériques
- Focus sur les ressources existantes sur le terrain

## PRÉSENTIEL

**JOURNÉE 4 MATIN 9H - 12H30****Etudes de cas cliniques**→ **Outils pédagogiques**

- Manipulation des aides visuelles
- Présentation de cas clinique imagés (photo; vidéo)
- Présentation d'outils orthoptiques de rééducation fonctionnelle
- Réflexion collégiale autour de cas cliniques proposés

→ **Atelier**

- Adaptation de la méthodologie générale du bilan orthoptique aux différents cas cliniques abordés

→ **Synthèse de l'expert**

- Spécificités de prise en charge orthoptique selon les profils de patients, leurs pathologies, leurs demandes et leurs capacités visuelles
- Quels exercices d'entraînement favoriser pour aider à la mise en place de l'aide visuelle au quotidien

**APRÈS-MIDI 14H - 17H30**→ **Atelier**

- Manipulation des différentes aides visuelles

→ **Synthèse de l'expert**

- Aide au choix des aides visuelles appropriées
- Manipuler les aides visuelles et s'initier aux finesses de leur prise en main

→ **Atelier : plan d'amélioration individuel**

- Chaque participant élabore son plan d'amélioration individuel à partir de l'analyse des écarts entre sa pratique et les bonnes pratiques

→ **Conclusion et discussion**



CLASSE  
PRESENTIELLE

CLASSE  
VIRTUELLE

BVEM

## BILAN ET RÉÉDUCATION BASSE VISION ENFANT DE 0 À 18 ANS – EN INSTITUTION ET EN LIBÉRAL

PRÉ-REQUIS  
☆☆☆☆

THÉORIE  
★★★★☆

PRATIQUES/MANIPULATION  
★★★★☆

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour objectif de définir les contours de la prise en charge des enfants déficients visuels selon leur âge et leur pathologie, et d'apporter des outils de la prise en charge pluridisciplinaire afin d'homogénéiser les bonnes pratiques du bilan orthoptique et de la rééducation Basse Vision chez l'enfant de 0 à 18 ans. À la fin de la session, les participants seront à même :

- Identifier les pathologies induisant une Basse Vision et leurs conséquences
- Réaliser un bilan orthoptique Basse Vision en utilisant les tests adaptés et les outils spécifiques
- Réaliser et organiser le partage des données et les adaptations dans le quotidien des enfants déficients visuels
- Prendre en charge en rééducation orthoptique Basse Vision
- Connaître les différentes aides visuelles
- Aider aux choix des aides visuelles



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

2.5 jours : 18h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Ophthalmologiste : Dr Béatrice LEBAIL
- Orthoptistes : Hélène BEBEN – Zahra BESSAA
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



### FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 960 euros • Adhérent : 730 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr)

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants

### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Vidéos • Étude de cas cliniques • Travaux pratiques
- Manipulation de matériel • Exercices pratiques
- Travail de groupe • Simulation sous lunettes

### JOURNÉE 1

CLASSE VIRTUELLE  
Matin ou après-midi

#### → Conséquences de la déficience visuelle chez l'enfant

- Développement psychique et relationnel : mise en place de la communication visuelle, spécificité de l'attention conjointe et de la théorie de l'esprit chez le déficient visuel
- Développement psycho moteur et des activités motrices : particularités de la régulation tonique, appréhension des déséquilibres
- Particularités du développement cognitif, mise en place du langage : verbalisme et écholalie
- Spécificités des modalités sensorielles, utilisation des sens compensatoires : toucher haptique, filtration de l'information auditive, sens des masses

#### → Pathologies sources de Basse Vision chez l'enfant

##### Déficience visuelle isolée

- Hérédodégénérescences rétiniennes (rétinopathies pigmentaires, amaurose de LEBER, maladie de Stargardt...), Décollement de Rétine
- Malformations congénitales : glaucome et cataracte congénitale, malformations du segment antérieur et du pôle postérieur, colobomes, atrophies optiques...
- albinisme : formes cliniques

##### Déficience visuelle et handicap associé

- Origine cérébrale : séquelles de prématurité, affections néo et péri natales
- Maladies métaboliques, neurologiques (comitialités) dégénératives ( mitochondriales...)
- Troubles de la relation et de la communication

#### → Déficience visuelle et handicaps associés chez l'enfant

- Enfant poly handicapé : évaluation de la vision fonctionnelle, mettre en place une communication adaptée
- Enfant multi handicapé : quel est le handicap le plus prégnant ? adaptation spécifique des apprentissages
- Déficience visuelle et trouble de la relation et de la communication, Trouble du Spectre Autistique : spécificité des « Autistic Like », spécificité de la prise en charge Trouble du Spectre Autistique + déficience visuelle

**JOURNÉE 2 MATIN****CLASSE PRÉSENTIELLE  
9H - 12H30**→ **Introduction**

- Analyse des pré-questionnaires

→ **La Basse Vision enfants - différences BV enfant et adulte**

- Qui reçoit-on dans nos consultations ?
- Pourquoi faire de la Basse Vision enfant ?
- Définitions cécité légale et stimulation visuelle qu'est ce qu'on peut leur apporter ?
- Cotation des actes BV enfants

→ **Mise en situation simulation BV dans des situations d'enfants (école, jeux) avec partage de ressentis et d'adaptations****APRÈS-MIDI 14H - 17H30**→ **Bilan BV selon l'âge et selon la profondeur de la BV**

- Bilan BV selon l'âge et selon la profondeur de la BV
- Pourquoi le bilan, quelle est la demande ?
- Qu'est ce qui est important de tester pour le bilan, et que veulent savoir les parents et les partenaires ? quid des tests normés ?
- Prioriser les objectifs qui découlent du bilan, de l'histoire de l'enfant et de l'accompagnement mis en place
- La place des parents et comment les impliquer dans le suivi

→ **Matériel pour un bilan BV**

- Fiche résumée pour le 0 à 3 ANS
- Fiche résumée pour les 3 à 6 ans
- Fiche résumée pour les 7 à 11 ans
- 12 à 15 ans
- 15 à 18 ans (patients experts et pair aide)

**JOURNÉE 3 MATIN****CLASSE PRÉSENTIELLE  
9H - 12H30**→ **La rééducation BV (et ses limites?)**

- Pour quoi faire? objectifs
- Progression des séances, place de la sensibilisation, explications patho et patient expert
- Quand s'arrêter?
- Cas pratiques et matériels de rééducation en sous-groupe
- Quels liens avec les partenaires (SESSAD, institution, libéraux...)?

**APRÈS-MIDI 14H - 17H30**→ **Les adaptations scolaires et à domicile**

- Agrandis, matériel informatique/électronique, lampe, loupes, cahiers, stylos, règle, objets du quotidien (ex: verre et assiette contrastée)
- Évolution du matériel selon l'âge
- Fiche adaptation scolaire
- Manipulations de matériels et cas pratiques en sous-groupes

→ **Conclusion**

SUR DEMANDE  
(PRÉSENTIEL À TOULOUSE)

RCP

## RÉFRACTION EN PRATIQUE QUOTIDIENNE

PRÉ-REQUIS

☆☆☆☆☆

THÉORIE

★★★★☆

PRATIQUES/MANIPULATION

★★★★☆

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Partager les enjeux de la réfraction dans le cadre des consultations
- Réaliser un bilan visuel de l'enfant et/ou de l'adulte
- Identifier les pathologies visuelles spécifiques recherchées dans la prise en charge du patient
- Connaître et utiliser les techniques d'examen visuel
- Harmoniser les pratiques de réfraction et mieux communiquer avec les autres professionnels de santé



## PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



## PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



## DURÉE

2 jours : 14 heures



## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Valerie DUCRET
- Responsable pédagogique : Valerie DUCRET



## FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



## TARIFS

- Non-Adhérent : 880 euros • Adhérent : 720 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Cette formation est disponible sur demande. Pour plus d'informations se référer à la page 63

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Questions-réponses • Etude de cas clinique • Quiz sondage • Présentation de vidéos • Échange de pratique interactive

## JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

→ **Accueil et présentation des intervenants du programme tour de table des participants**→ **Présentation des protocoles organisationnels :**

- Protocole RNM/RNO
- Protocole en travail Aidé
- Décret 2020-475 : adaptation des corrections optiques
- Quiz protocole / adaptation lunettes

→ **Rappels du système visuel, géométrique et physiologique : Accommodation et acuité visuelle**

- Les différentes amétropies : myopie, hypermétropie, astigmatisme
- Exercices : astigmatismes, transposition de lunette
- La presbytie
- Examens préliminaires : interrogatoire, influence de la correction optique
- Tests avec les principaux objectifs à retenir
- Déterminer le Profil patient et les conditions d'examen

## APRÈS-MIDI 14H - 17H30

→ **Réfraction subjective**→ **Examen monoculaire**

- Estimer la sphère : Swaine direct / Réfracto
- Mise au point : Brouillard / test Rouge/vert
- Vérification : Swaine inverse / Face vérificatrice / VP
- Estimer le cylindre : Réfracto / Trou sténopéïque
- Mise au point de l'axe et de la puissance : Cylindre croisé de Jackson
- Vérification : Trou sténopéïque

→ **Examen bi-oculaire**

- Occlusion alternée brouillée
- Balance bi-oculaire
- Comparaison directe

→ **Examen binoculaire**

- Les faces vérificatrices
- Le débrouillage binoculaire
- La Vision de près

→ **Equilibre : correction finale**→ **Spécificités examens de l'enfant :**

- Dépistage réfractif en fonction de l'âge, des signes d'appel et des antécédents personnel et familiaux
- Population d'enfants à « risque » d'amblyopie organique précoce et /ou fonctionnelle
- Les médicaments utilisés en réfraction : Les collyres cycloplégants
- Quand adresser : les visites recommandées chez l'enfant
- Dans quel délai orienter et les facteurs de risques chez l'enfant et chez l'adulte

## JOURNÉE 2 MATIN 9H - 12H30

**Pratique en binôme sur poste de réfraction en présentiel**→ **Réfraction subjective avec Réfracteur / avec montures et verres d'essai, cylindre croisé de Jackson**

- Lecture des verres au frontofocomètre, Utilisation de l'auto réfractomètre

→ **Récapitulatif : En fonction des différents profils :**

- Patient myope / Patient hypermétrope/ emmétrope
- Patients sans corrections et avec ou sans signes fonctionnels
- Patients avec corrections et avec ou sans signes fonctionnels
- En binôme réfraction subjective sur monture d'essai et verres d'essai
- Puis réfraction en binôme sur réfracteur

## APRÈS-MIDI 14H - 17H30

→ **Exercice de réfraction sur des cas cliniques :**

- Avis des stagiaires, retour de l'expert
- Les pièges de la réfraction

→ **Fiches de synthèse**→ **En binôme réfraction subjective sur monture d'essai et verres d'essai**→ **Réfraction en binôme sur réfracteur**

CLASSE  
PRESENTIELLE

HMA

# RÉFRACTION ET FONDAMENTAUX EN CONTACTOLOGIE EN PRATIQUE

EN PARTENARIAT AVEC ALCON FORMATION

PRÉ-REQUIS

☆☆☆☆

THÉORIE

★★★★

PRATIQUES/MANIPULATION

★★★★☆

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la session, les participants seront à même :

- Prendre en charge les demandes en lentilles de contact souples sphériques et toriques chez l'adulte
- Comprendre l'anatomie oculaire pour une pratique sécurisée
- Identifier et gérer les complications des lentilles
- Améliorer les compétences en réfraction pour des ajustements précis
- Détecter les contre-indications au port de lentilles
- Maîtriser les matériaux et caractéristiques des lentilles souples
- Former à l'entretien et à l'hygiène des lentilles
- Évaluer le confort et l'acuité des porteurs de lentilles
- Améliorer leur efficacité dans la pratique de la réfraction grâce à une meilleure maîtrise des outils et techniques diagnostiques.
- Analyser et optimiser leurs pratiques en réfraction pour répondre aux besoins spécifiques des patients présentant une myopie, une hypermétropie ou un astigmatisme



## PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s dans des cabinets , hospitalier.e.s.



## PRÉ-REQUIS

Aucun



## DURÉE

3 jours



## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Ophthalmologiste contactologue : Dr Françoise LE CHERPIE BALAT
- Orthoptiste contactologue : Mélanie CHAUVE
- Spécialiste lentilles : Géraldine JOLY
- Responsable pédagogique : Odile CABALE
- Orthoptiste réfraction : Brigitte EKPE



## FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes)



## TARIFS

- Non-Adhérent : 910 euros • Adhérent : 740 euros • Frais de dossier : 30 euros

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluation
- Vidéos • Etude de cas cliniques • Travaux pratiques • Manipulation de matériel
- Travail de groupe • Echanges interactifs

## JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

- **Accueil et présentation des intervenants du programme et des participants tour de table des participants**
- **Que dit la loi ?**
  - Renouvellement correction lunettes
  - Prescription correction lunettes
  - Protocoles

### Module 1 : les fondamentaux

- **Bases de la réfraction**
  - Principes de l'accommodation et de l'acuité visuelle
  - Types d'amétropies
  - Intérêt de la compensation optique
- **Exercices d'application**
  - Erreurs fréquentes en réfraction
  - Réfraction objective : règle de Swain, analyse du ticket d'autoréf
  - Prescription/renouvellement : qui fait quoi ?

### Module 2 : Réfraction subjective

- **Déroulé de l'examen**
  - Interrogatoire structuré patient et identification des besoins
  - Estimation et mise au point de la sphère
  - Estimation et mise au point du cylindre
  - Les étapes-clés à ne pas négliger
- **Réalisation guidée sur poste de réfraction**
  - Utilisation du réfracteur en respectant les étapes-clés
  - Mise en situation autour de l'intérêt du brouillard/ brouillage, équilibre bio/bino

## APRÈS-MIDI 14H - 17H30

### Module 3 : Réfraction subjective mais pas que ...

- **Diagnostic rapide de l'accommodation**
  - Pourquoi et comment l'évaluer ?
  - Tests diagnostics
  - Étude de cas : stratégie adaptée à différents profils de patients
- **Mise en pratique**
  - Évaluation pratique des tests utilisés
  - Réfraction complète

### Module 4 : Orthoptie et vision fonctionnelle

- **Intégration de l'orthoptie**
  - Relation entre accommodation, convergence et perception visuelle
  - Analyse des déséquilibres binoculaires et stratégie de prise en charge
- **Discussion et conclusion**

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

**JOURNÉE 2 MATIN 8h45 - 11h45****Introduction**→ **Anatomie & physiologie oculaire en lien avec la contactologie**

Questions / réponses sur la partie envoyée aux participants en pré lecture

- a. Anatomie & physiologie de la surface oculaire
- b. Physio pathologie de la surface oculaire
- c. Qualité de vision

→ **Identifier les complications pouvant être entraînées par les lentilles de contact**

- a. Physiopathologie des complications
- b. Complications inflammatoires, allergiques, infectieuses (bactériennes, virales, parasitaires)
- c. Sécheresse oculaire

**APRÈS-MIDI 13h30 - 18h30**→ **Renforcer les connaissances en réfraction en contactologie**

- a. Réfraction en contactologie
- b. Astigmatisme et mesure de la courbure cornéenne
- c. Optique appliqué à la contactologie

→ **Mise en pratique de la réfraction, choix des puissances en lentilles**→ **Rechercher les contre-indications en lentilles souples**

- a. Pathologie
- b. Médicaments
- c. Symptomatologie

→ **Mise en pratique : questionnaire, et démonstration en lampe à fente**→ **Connaître les caractéristiques des lentilles souples**

Matériaux des lentilles souples

**JOURNÉE 3 MATIN 8h30 - 12h**→ **Connaître les caractéristiques des lentilles souples (suite)**

Géométrie des lentilles souples

→ **Examiner un patient porteur de lentilles souples**

- a. Evaluation confort
- b. Examen de l'acuité visuelle d'un patient porteur de lentilles de contact
- c. Examen de l'acuité visuelle sur réfraction
- d. Reconnaître une intolérance aux lentilles souples
- e. Examen de la surface oculaire simple

→ **Mise en pratique : apprentissage de la manipulation et des règles d'hygiène, pose/ dépose des lentilles, évaluation du confort et de la qualité de vision, de l'interaction entre la lentille et la surface oculaire avec et sans lampe à fente.****APRÈS-MIDI 13H30 - 17H00**→ **Eduquer le patient à l'entretien des lentilles de contact souples**

- a. Caractéristiques physico chimiques et utilisation des produits d'entretien
- b. Complications des produits d'entretiens
- c. Règles d'hygiène, manipulation, pose et dépose
- d. Education du patient aux bonnes règles de port et produits d'entretien.

→ **Mise en pratique : nettoyage et décontamination avec les différents systèmes d'entretien**→ **Mise en pratique : prise en charge complète d'une demande en lentilles de contact souples**→ **Synthèse et Conclusion**



## BILAN ET RÉÉDUCATION NEUROVISUELLE EN E-LEARNING

### PRÉ-REQUIS

☆☆☆☆

### THÉORIE

★★★★☆

### PRATIQUES/MANIPULATION

☆☆☆☆

Le bilan neurovisuel consiste en une évaluation qualitative et quantitative des capacités visuelles tant sur le plan sensoriel que sur le plan moteur permettant un diagnostic et un projet de soins adapté. Il nécessite la connaissance des tests psychométriques à notre disposition. L'explication des méthodes de passation des différents tests normés est utilisée et adaptée à la plainte initiale et en fonction du trouble fonctionnel. Ce bilan nécessite également une analyse concise des résultats. Cette analyse conduit vers un plan de rééducation adapté.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Partager les enjeux du dépistage des troubles visuels dans le cadre des troubles des apprentissages
- Réaliser un bilan orthoptique sensoriel, moteur et fonctionnel
- Réaliser l'analyse fonctionnelle des troubles visuels
- Cerner les pathologies visuelles spécifiques recherchées dans les troubles des apprentissages dont les troubles dys, praxiques, TDA reconnues comme handicaps sensori-moteurs nécessitant une prise en charge pluri-disciplinaire
- Améliorer et approfondir les techniques de prise en charge utilisées



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de prérequis spécifique



### DURÉE

12H, apprentissage à votre rythme sur 2 mois + 2H de temps d'évaluation personnelle



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptistes : Mme Catherine DUONSEIL et Mr Lionel MOIROUD
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



### FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 620 euros • Adhérent : 490 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr)

### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Cette formation se déroulera sur une plateforme numérique LMS (Learning Management System ou système de gestion de l'apprentissage).
- Cette formation est un apprentissage individuel en ligne, à son propre rythme et en mode asynchrone.
- Cette méthode est une expérience d'apprentissage flexible.
- A chaque fin de module vidéo, des quizz vous permettront de passer au module suivant.
- L'accompagnement personnalisé sur les contenus de la formation pour un soutien pédagogique se font collectivement sous la forme de visio-conférences d'une heure.
- Ces visio-conférences sont accessibles sur inscription sur un calendrier prédéfini et permettront de répondre aux questions posées en amont (Au démarrage de la formation des dates de tutorats seront proposés selon un calendrier via doodle 1 mois après le début de la formation. Le participant devra s'inscrire rapidement).
- Afin de valider le parcours de formation, vous devrez participer à 2H minimum de tutorat par visio-conférence.

### DURÉE

#### Durée d'accès et disponibilité des contenus

2 Mois à partir de l'ouverture des droits d'accès

#### Durée totale des supports vidéo

12H Apprentissage à votre rythme sur les 2 mois

#### Temps d'évaluation personnelle

2H

Chaque apprenant bénéficie d'un tutorat de minimum de 2h obligatoire en visio-conférence encadré par les formateurs.

### COMPTABILITÉ DES APPAREILS

La plateforme est consultable sur tous supports ordinateurs, tablettes, smartphones et sur les navigateurs les plus utilisés tels que : Google Chrome, Safari, Firefox datant de moins de 5 ans. Nous recommandons tout de même une utilisation sur ordinateur afin d'avoir la meilleure expérience possible.

### MODALITÉS D'ACCÈS

Dès que vous avez acheté votre formation sur le site du cadet, vous recevrez un accès à la formation avec un identifiant et un mot de passe protégé et à usage unique

Vous pouvez commencer à réaliser la formation à votre rythme ( vous pouvez regarder la formation et revenir en arrière

A chaque fin de module, vous devez répondre à un quizz, questionnaire ou exercices.

Vous devez avoir obtenu 50% de bonnes réponses afin de continuer la formation mais aucun doute vous y arriverez !!

### DÉLAI D'ACCÈS

Les codes d'accès sont valides pour une durée de 2 mois maximum.

Au bout des ces 2 mois, et afin de valider votre formation vous devez avoir participé à au moins 2H de tutorat durant cette période.

Les dates seront programmées en début de session à partir du 2<sup>o</sup> mois de la session

*Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au 07.50.04.19.54 ou par mail à [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr)*

### MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

- Questionnaire d'auto évaluation et de recueil d'appréciation
- Quizz et/ou exercices d'évaluation à chaque module

### EXIGENCES TECHNIQUES

- Lieu calme et propice à la formation
- Connexion internet stable (vidéos en streaming)

**FORMATION EN 2 PARTIES**

Dans chaque partie, vous trouverez plusieurs modules.

**PARTIE 1 | 15 modules | 6H**

LIONEL MOIROUD traite du bilan neurovisuel, de la passation des tests normés et de l'approche thérapeutique

**PARTIE 2 | 9 modules | 4H**

CATHERINE DUONSEIL traite de l'analyse du TVPS en apportant des solutions rééducatives

**PARTIE 1 6H**

- **MODULE 1 (23 minutes)**
  - Du bilan visuel à l'analyse de la perception visuelle primaire
- **MODULE 2 (14 minutes)**
  - La neurovision
- **MODULE 3 (7minutes)**
  - Évaluation de la composante cognitive
- **MODULE 4 (24 minutes)**
  - Le bilan neurovisuel dans les troubles spécifiques des apprentissages
- **MODULE 5 (101 minutes)**
  - La DEM test et sa passation
- **MODULE 6 (7 minutes)**
  - TVPS en pratique
- **MODULE 7 (9 minutes)**
  - Éléments de rééducation
- **MODULE 8 (16 minutes)**
  - Réhabilitation motrice
- **MODULE 9 (22 minutes)**
  - Éléments de rééducation P1
- **MODULE 10 (13 minutes)**
  - Éléments de rééducation P2
- **MODULE 11 (LM 22 minutes)**
  - Éléments de rééducation P3
- **MODULE 12 (6 minutes)**
  - La motricité oculaire
- **MODULE 13 (8 minutes)**
  - Exercices accommodation
- **MODULE 14 (8 minutes)**
  - La prise en charge de l'accommodation
- **MODULE 15**
  - Vergences

**PARTIE 2 4H**

- **MODULE 1 (18 minutes)**
  - La perception visuelle
- **MODULE 2 (38 minutes)**
  - Le bilan orthoptique neurovisuel
- **MODULE 3 (34 minutes)**
  - La discrimination visuelle
- **MODULE 4 (12 minutes)**
  - Analyse du TVPS 4
- **MODULE 5 (9 minutes)**
  - La mémoire visuelle de séquences
- **MODULE 6 (22 minutes)**
  - Item relation spatiale
- **MODULE 7 (9 minutes)**
  - Item constance de formes
- **MODULE 8 (11 minutes)**
  - Item figure fond
- **MODULE 9 (9 minutes)**
  - Item closure visuelle





## LES PATHOLOGIES NEURO-DÉGÉNÉRATIVES : PRISE EN CHARGE ORTHOPTIQUE

PRÉ-REQUIS  
★★★★☆

THÉORIE  
★★★★☆

PRATIQUES/MANIPULATION  
★★★★☆

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Identifier les pathologies visuelles spécifiques recherchées dans les troubles neurologiques de l'adulte
- Réaliser un bilan orthoptique neurovisuel sensoriel, moteur et fonctionnel
- Mettre en place et développer la prise en charge orthoptique neurovisuelle
- Mieux communiquer avec les autres professionnels de santé en charge des patients atteints de pathologies neuro-dégénératives



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

2 jours : 14h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Neuro-Ophthalmologiste : Dr ORSSAUD
- Orthoptiste : Mme Sonia VICAT
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



### FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 780 euros • Adhérent : 550 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Quiz d'évaluation • Étude de cas clinique
- Quiz sondage • Présentation de vidéos
- Création d'une trame d'un bilan spécifique
- Échange de pratique interactive

### JOURNÉE 1 MATIN 3H30 Dr Orssaud

→ Présentation des participants et leurs attentes

#### 1 / Du côté du neuro ophtalmologiste : Rappels

→ Les voies visuelles

- HLE, cécité corticale, etc ...

→ Les grands déficits OM

- Noyau
- Nerf
- Supra nucléaire
- OIN 1.5 de Fisher
- Parinaud et Foville
- Atteintes corticales
- Motilité intrinsèque et accommodation
- Atteinte des fonction sup
- Agnosie
- Atteinte du champ attentionnel
- Autres atteintes (alexie, agraphie, apraxie) (définitions)

### APRÈS-MIDI 3H30 Dr Orssaud et Sonia Vicat

#### 2 / Description des pathologies neuro-dégénératives 1H30 Dr Orssaud

→ Description des pathologies NV

- Sep, Parkinson, syndrome de Balint, Alzheimer, syndrome de Benson, post AVC ...

#### 3 / Les attentes des différents interlocuteurs : médecins-orthoptiste-patient-aidant 1H30 Dr Orssaud et Sonia Vicat (échanges)

→ Attentes du médecin prescripteur (ophtalmologiste-neuro oph-gériatre-neuro-médecin généraliste) d'un bilan orthoptique neuro visuel

→ Attentes de l'orthoptiste

- Compte rendu et attente du médecin prescripteur

→ Attente-besoin-motivation du patient et des aidants

### JOURNÉE 2 MATIN 3H30 Sonia Vicat

#### 4/ Du côté de l'orthoptiste : Le bilan orthoptique neurovisuel adulte

→ Les pré-requis:

- Anamnèse • Bilan moteur - Bilan sensoriel - Bilan ou évaluation Fonctionnelle • Diagnostic-Projet de soin

→ Anamnèse:

- Motif(s) de consultations • Plaintes-SF-Troubles
- Antécédents perso-familiaux-oculaires

→ Bilan Moteur:

- Fixation • Poursuite • Saccades • Vergence

→ Bilan Sensoriel:

- AV • Réfraction • Vision stéréoscopique, de contraste
- RPM • Champ visuel

→ Evaluation Fonctionnelle:

- Vision et communication
- Saisie de l'information visuelle :  
Exploration visuelle - Localisation visuelle  
Lecture  
Perception visuelle  
Gnosies visuelles  
Attention visuelle-capacités mnésiques
- Organisation du geste:  
Praxies visuelles  
Coordination Perceptivo Motrice (CPM)

→ Diagnostic - Projet de soin

### APRÈS-MIDI 3H30 Sonia Vicat

#### 5 / La rééducation Orthoptique neurovisuelle

→ Le projet de soin ou Objectifs/ Plainte du patient, retentissement sur sa qualité de vie

→ Rééducation optomotrice et sensorielle, les outils:

- Orientation du regard • Fusion - accommodation

→ Rééducation fonctionnelle, les outils:

- Localisation visuelle • Exploration visuelle • Lecture
- Perception visuelle • Capacités visuo-attentionnelles



## REGARDS CROISÉS SUR LES TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT ORTHOPTIE ET ORTHOPHONIE

PRÉ-REQUIS  
☆☆☆☆

THÉORIE  
★★★★☆

PRATIQUES/MANIPULATION  
★★★★☆

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Comprendre les bases des troubles neuro-développementaux
- Identifier les signes cliniques des TND et leur impact sur le développement
- Identifier les étapes clés du bilan orthophonique dans les TND
- Comprendre l'importance de l'évaluation des fonctions visuelles dans les TND
- Savoir interpréter les résultats d'un bilan neuro visuel
- Situer les enjeux d'un regard croisé dans l'évaluation et la prise en charge
- Construire une prise en charge coordonnée et personnalisée



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

2 jours : 14h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Mme Charlotte GIBERT
- Orthophoniste : Mme Caroline DUBOIS
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



### FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 810 euros • Adhérent : 590 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants

### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Quiz d'évaluation • Étude de cas clinique
- Quiz sondage • Présentation de vidéos
- Création d'une trame d'un bilan spécifique
- Échange de pratique interactive
- Bibliographie et ressources pour aller plus loin

### JOURNÉE 1 MATIN 3H30

#### Introduction générale

- Accueil et présentation des intervenants du programme et des participants
  - Tour de table des participants
  - Les attentes

#### → Analyse du pré-questionnaire

#### 1 / Les grands concepts des Troubles neuro développementaux

- Définition des TND (TSA, TDAH, dyslexie, dyspraxie)
- Importance d'une approche pluridisciplinaire.
- Apport d'une anamnèse et d'un regard clinique pour le repérage des TND
- Lecture et décryptage du bilan orthophonique
- Interprétation du bilan neurovisuel dans l'aide au diagnostic de TND et à sa prise en charge
- Pause

#### 2 / Approche globale des TND

- Compréhension des étapes clés du développement neuropsychologique de l'enfant
- Impact des TND sur la cognition, le langage, et la motricité
- Rôle de l'anamnèse dans la détection précoce des troubles

### APRÈS-MIDI 3H30

#### 3 / Apport du bilan neurovisuel

- Explications des principales fonctions neurovisuelles (motricité oculaire, perception visuo-spatiale, coordination œil-main)
- Particularités neuro-visuelles fréquemment associées aux TND.
- Présentation d'un protocole de bilan neurovisuel
- Études de cas

#### 4 / Apport du bilan orthophonique

- Évaluation du langage oral et écrit (phonologie, lexicale, syntaxe)
- Identification des troubles spécifiques : dyslexie, dysphasie, etc
- Mise en lumière des interactions entre langage et développement neurocognitif
- Études de cas : liens entre troubles langagiers et autres dimensions des TND

#### 5 / Méthodologie de l'anamnèse

- Guide pratique pour une anamnèse adaptée aux TND
- Recueil d'informations sur le développement prénatal, périnatal, et postnatal
- Analyse de l'environnement familial, éducatif et social
- Détection des facteurs de risque et des signaux d'alerte

**JOURNÉE 2 MATIN 3H30****6/ Développement de l'enfant et son lien avec les deux bilans**

- Étapes clés du développement moteur, cognitif, et socio-émotionnel
- Effets des TND sur le développement global
- Importance des interactions entre les différents domaines du développement
- Pause

**7/ Regards croisés et synthèse pluridisciplinaire**

- Importance de la collaboration entre professionnels (orthophonistes, orthoptistes, neuropsychologues, etc.)
- Méthodologie pour croiser les informations issues des bilans
- Construction d'un plan d'intervention individualisé
- Études de cas : discussion pluridisciplinaire et élaboration de stratégies communes

**APRÈS-MIDI 3H30****8 / Cas cliniques des formateurs et des participants**

- Appliquer les connaissances théoriques à des cas concrets
- S'entraîner à la lecture de bilans et à l'élaboration d'un plan d'intervention.
- Études de cas : analyse de bilans neurovisuels et orthophoniques, rédaction d'un compte-rendu.
- Simulation d'une anamnèse (Cette partie sera réalisée par groupe dans ZOOM pour élaborer des plans d'intervention)
- Pause

**9 / Conclusion et perspective**

- Explorer les perspectives pour approfondir la prise en charge des TND
- Synthèse des apports théoriques et pratiques
- Échanges sur les défis et les solutions dans la pratique professionnelle





## L'OCULOMÉTRIE APPLIQUÉE À LA PRATIQUE ORTHOPTIQUE (MODULE 1) : PHYSIOLOGIE, LES OUTILS ET QUELLE PRISE EN CHARGE DERRIÈRE

PRÉ-REQUIS  
☆☆☆☆

THÉORIE  
★★★★☆

PRATIQUES/MANIPULATION  
★★★★☆

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour but d'apporter aux professionnels une compréhension approfondie du fonctionnement visuel et des outils d'oculométrie afin d'optimiser leurs pratiques orthoptiques. Elle permettra d'acquérir une maîtrise précise de la physiologie de la fixation, des saccades et de la poursuite, tout en découvrant les bases théoriques nécessaires à la prise en main d'un oculomètre. Les participants apprendront à intégrer les données d'oculométrie dans leur démarche diagnostique et à les utiliser pour affiner et enrichir leur prise en charge. Cette formation vise ainsi à renforcer l'expertise clinique et à offrir des outils modernes pour améliorer la qualité du suivi patient.

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Maîtriser la physiologie de la fixation
- Maîtriser la physiologie des saccades et de la poursuite
- Maîtriser la prise en main théorique d'un oculomètre
- Intégrer l'oculométrie pour améliorer le diagnostic orthoptique
- Intégrer les données d'oculométrie pour améliorer la prise en charge orthoptique



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libéraux, salariés en institutions, hospitaliers, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées (ou Orthoptistes diplômés)



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

2 jours en visio synchrone : 14h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Hind DRISSI
- Neuro-scientifique : Muriel MOINDROT
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



### FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO • (DPC en attente d'acceptation)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 800 euros • Adhérent : 610 euros
- Frais de dossier : 20 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr)

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Vidéos • Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Cas cliniques • Carte mentale

### JOURNÉE 1 MATIN 8H30-12H30 Muriel

#### LES MOUVEMENTS OCULAIRES ET L'OCULOMÉTRIE

- Accueil et présentation de la formation, du programme, des intervenants et des participants, attentes de la journée
- Physiologie des mouvements oculaires
  - Saccades
  - Poursuites
- Introduction sur l'oculométrie, les tracés et les paramètres

### APRÈS-MIDI 13H30 - 17H30 Hind

#### LA FIXATION

- Physiologie et développement de la fixation
  - Les circuits neuronaux impliqués
  - Le traitement cortical de l'information
- Différencier et décrire les mouvements anormaux de la fixation
- Comprendre les tracés de fixation en oculométrie

### JOURNÉE 2 MATIN 8H30-12H30 Muriel

#### L'OCULOMÉTRIE EN PRATIQUE CLINIQUE :

- Distinguer les différents dispositifs d'oculométrie, leurs caractéristiques et leurs spécificités
- Bonnes pratiques pour réaliser les enregistrements de qualité et exploitables

### APRÈS-MIDI 13H30 - 17H30 Hind et Muriel

- Intégrer l'oculométrie dans la pratique orthoptique
- Insérer l'oculométrie dans les différents types de bilans orthoptiques
  - Bilan neuro-visuel
  - Bilan Basse vision
  - Bilan orthoptique classique (phorie/tropie) (pédiatrique et adulte)
  - Construire un arbre décisionnel grâce l'oculométrie
- Analyser un bilan d'oculométrie :
  - Construction d'une méthodologie d'analyse
  - Mise en pratique avec l'analyse de cas patients
- Apprendre à orienter sa prise en charge de manière spécifique grâce au bilan
- Conclusion de la formation



## L'OCULOMÉTRIE APPLIQUÉE À LA PRATIQUE ORTHOPTIQUE (MODULE 2) : RAPPELS PHYSIOLOGIQUES, MANIPULATION D'OUTILS ET ATTEINTES SELON LES PATHOLOGIES

PRÉ-REQUIS  
★★☆☆☆THÉORIE  
★★☆☆☆PRATIQUES/MANIPULATION  
★★★★☆

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour but de permettre aux professionnels d'intégrer l'oculométrie comme un outil fiable et pertinent dans leur pratique orthoptique. Elle vise à consolider les bases physiologiques liées à la fixation et aux mouvements oculaires, tout en apprenant à lire et interpréter les données oculométriques normales et pathologiques. Les participants seront guidés dans la manipulation d'un oculomètre et découvriront comment ces mesures enrichissent le bilan et la prise en charge. La formation abordera également les atteintes oculomotrices rencontrées dans diverses pathologies, afin de faciliter une compréhension globale et une communication plus précise avec les autres professionnels, les patients et leurs proches.

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Vérifier la maîtrise de la physiologie (fixation, mouvements oculaires)
- Lire les données oculométriques normales vs anormales
- Manipuler un oculomètre
- Améliorer la pratique orthoptique (bilan et prise en charge) grâce à l'oculométrie
- Connaître les atteintes oculomotrices dans différentes pathologies
- Communiquer avec les autres professionnels, les patients et les proches



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libéraux, salariés en institutions, hospitaliers, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées (ou Orthoptistes diplômés)



### PRÉ-REQUIS

Avoir suivi le module 1 ou formation équivalente

Pour ceux qui ont participé au module 1 : revoir l'arbre mental décisionnel construit à la fin du module 1



### DURÉE

1 jour en présentiel



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Hind DRISSI
- Neuro-scientifique : Muriel MOINDROT
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



### FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO • (DPC en attente d'acceptation)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 850 euros • Adhérent : 510 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr)

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Vidéos • Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Cas cliniques • Carte mentale

### JOURNÉE 1 MATIN 8H30-12H Muriel et Hind

#### MOUVEMENTS OCULAIRES, OCULOMÉTRIE ET PATHOLOGIE

- Accueil et présentation de la formation, du programme, des intervenants et des participants, attentes de la journée
- Physiologie des mouvements oculaires et de la fixation
- Atteintes oculomotrices dans différentes pathologies du neurodéveloppement et neurologiques TDAH, troubles de la lecture, trouble praxiques, commotion cérébrale et syndromes Parkinsoniens

### APRÈS-MIDI 13H - 17H30 Muriel et Hind

- Prise en main des oculomètres, présentation des dispositifs d'oculométrie
- Manipulation des oculomètres :
  - Mise en place du patient
  - Calibrations
  - Instructions
  - Enregistrements réels sur participants
  - Lecture des tracés
- Bonnes pratiques d'enregistrements : les étapes à ne pas rater pour un enregistrement de qualité
- Mise en place de la méthodologie d'analyse
- L'oculométrie pour améliorer la communication interprofessionnelle
- Conclusion

CLASSE  
PRÉSENTIELLE

TNVA

## TROUBLES NEUROVISUELS ACQUIS CHEZ L'ADULTE : REGARDS CROISÉS PLURIDISCIPLINAIRES

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

#### Compréhension & analyse fonctionnelle

- Comprendre les impacts fonctionnels des atteintes cérébrales acquises (AVC, traumatismes crâniens, anoxie, lésions corticales)
- Identifier les conséquences sur la vision, les activités quotidiennes et la participation sociale

#### Évaluation pluridisciplinaire

- Réaliser un bilan orthoptique neurovisuel adulte centré sur les retentissements fonctionnels
- Intégrer les apports de l'ergothérapie et de la neuropsychologie dans l'évaluation
- Lire et croiser les informations issues de plusieurs bilans (ortho / ergo / neuropsych)

#### Rééducation & réadaptation

- Construire une prise en charge orientée rééducation, réadaptation et compensation selon les plaintes du patient et son environnement
- Élaborer un projet de soin cohérent en collaboration avec les autres professionnels

#### Travail interprofessionnel

- Développer la communication entre orthoptistes, ergothérapeutes, neuropsychologues et acteurs du parcours de soins
- Savoir adapter les stratégies selon le contexte de vie du patient



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

2 jours : 14h



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées (ou : Orthoptistes diplômées).

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Vidéos • Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Cas cliniques • Carte mentale

### JOURNÉE 1 MATIN Emilie et Théa

#### Introduction et attentes des participants

- Recueil des attentes
- Définition des troubles neurovisuels acquis : approche fonctionnelle
- Comprendre ce qui distingue une atteinte acquise d'un processus neuro-dégénératif

#### Module théorique – Fondamentaux neurovisuels appliqués

- Les grandes voies du traitement visuel expliquées de façon opérationnelle pour l'orthoptiste.
- Illustration par situations typiques acquises post-AVC, traumatisme, anoxie, autres.
- Conséquences fonctionnelle appliquées :
  - cécité corticale,
  - HLH,
  - agnosie,
  - troubles oculomoteurs,
  - troubles visuo-attentionnels,
  - troubles-visuo-spatiaux,
  - Autres

#### Module théorique – Approche de soin

- Comprendre l'intérêt de la classification internationale du fonctionnement (CIF) comme cadre de référence pour analyser les conséquences des troubles neurovisuels sur le fonctionnement global du patient
- Apprendre à s'inspirer du modèle Personne Environnement Occupation (PEO) pour structurer l'anamnèse et identifier les interactions entre la personne, son environnement et ses occupations
- Intégrer le rôle des aidants dans le processus de soin et de réadaptation
- Développer une approche centrée sur le patient, ses conséquences fonctionnelles et son contexte

### APRÈS-MIDI Emilie et Théa

#### Évaluation orthoptique et ergothérapeutique

- Bilan orthoptique neurovisuel (sensoriel, moteur et fonctionnel) : comprendre les tests et savoir les utiliser selon le patient et sa pathologie
- Évaluation de l'impact sur les activités de la vie quotidienne, autonomie et participation sociale



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Théa BOUTEILLE • Ergothérapeute : Emilie BICHON
- Neuropsychologue : Romane Allard
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



### FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs) • DPC (en attente de réponse)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 1 050 euros • Adhérent : 830 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

**JOURNÉE 2** MATIN Emilie et Théa**Rééducation et réadaptation**

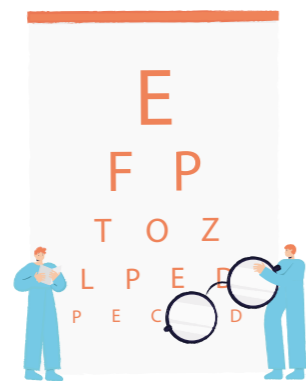
- Principes de prise en soin orthoptique : rééducation, réadaptation, compensation
- Orientation ergothérapeutique : adaptation de l'environnement, entraînement aux activités
- Orientation vers les différents professionnels adaptés
- Études de cas réels : analyse pluridisciplinaire + bilan + séances

**APRÈS-MIDI** Emilie, Romane et Théa**Apports de la neuropsychologie et articulation pluridisciplinaire**

- Diagnostic différentiel TNV et situations de confusion diagnostique possibles
- Articulation avec les autres professionnels en service MPR et relais libéraux ou autres.
- Impact des TNV sur les sphères cognitives, langagières et sociales
- Troubles cognitifs : freins dans l'évaluation, compensation et rééducation.
- Freins, limites et pistes d'amélioration à la prise en soin
- Table ronde avec les participants sur leur pratiques

**MÉTHODOLOGIE :**

- Alternance d'apports théoriques, ateliers pratiques et discussions en groupe
- Études de cas cliniques pour favoriser le transfert concret en pratique





## NYSTAGMUS ET MOUVEMENTS OCULAIRES ANORMAUX : COMMENT RAISONNER ?

PRÉ-REQUIS  
★★★★☆

THÉORIE  
★★★★☆

PRATIQUES/MANIPULATION  
★★★★☆

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Identifier les différents types de mouvements oculaires anormaux
- Identifier les différents nystagmus d'origine différente
- Identifier les pathologies visuelles spécifiques recherchées en liens avec les nystagmus ou mouvements anormaux
- Intégrer les données cliniques pour établir un diagnostic différentiel
- Améliorer la prise en charge
- Communiquer avec les autres professionnels de santé savoir quand orienter vers le professionnel spécialisé et améliorer la prise en charge



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libéraux, salariés en institutions, hospitaliers, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

2 jours : 14h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Neuro-Ophthalmologiste : Pr ROBERT MATTHIEU
- Orthoptiste : Mcf RATEAUX MAXENCE
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



### FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 800 euros • Adhérent : 590 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Questions-réponses • Étude de cas Clinique • Quiz sondage • Présentation de vidéos • Échange de pratique interactive

### JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

#### 1 / Les mouvements oculaires

- Accueil et présentation de la formation, du programme, des intervenants et des participants, attentes de la journée
- Physiologie des mouvements oculaires
  - Réflexes oculo-céphaliques, saccades, poursuites, vergences
  - Muscles oculo-moteurs
  - Nerfs craniens
  - Rôle du cortex, des noyaux vestibulaires et du cervelet
- Neuro-anatomie pratique des mouvements oculaires
- Les nystagmus
  - Introduction générale, classification et vocabulaire

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

- Comment analyser un mouvement oculaire anormal ?
  - Observation séméiologie clinique
- Méthodes d'enregistrement des mouvements oculaires
  - Principe
  - Intérêt
  - Interprétation
- Approche pratique avec techniques d'examen clinique
  - Techniques fondamentales et tests spécifiques
  - Discussion de cas cliniques
- Apport de l'expert

### JOURNÉE 2 MATIN 9H - 12H30

#### 2 / Les nystagmus

- Les nystagmus acquis vestibulaires et neurologiques
- Les mouvements oculaire anormaux nonnystagmiques
- Les apraxies oculomotrices de Cogan et les déviations du regard

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

- Les nystagmus de type latent
- Les nystagmus à début précoce
  - Nystagmus congénitaux
- Les nystagmus purement pendulaire du nourrisson
- 3 / Prise en charge, les professionnels auxquels s'adresser
  - Apport des experts
  - Partage d'expérience



## DRAPEAUX ROUGES DE LA CONSULTATION APRÈS 50 ANS

PRÉ-REQUIS

☆☆☆☆

THÉORIE

★★★★☆

PRATIQUES/MANIPULATION

☆☆☆☆

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Réaliser une anamnèse et un examen de l'adulte
- Identifier les signes visuels nécessitant un examen spécialisé en urgence
- Connaître les diverses pathologies ophtalmologiques
- Savoir déterminer la priorisation du degré d'urgence et orienter vers les professionnels de santé appropriés.



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libéraux, salariés en institutions, hospitaliers, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

1 jour : 7h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Valerie DUCRET
- Ophtalmologiste : Dr Claudine LABRO
- Responsable pédagogique : Valerie DUCRET



### FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO (pour salarié.e)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 580 euros • Adhérent : 410 euros • Étudiant : 150 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Cette formation est disponible sur demande. Pour plus d'informations se référer à la page 63

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants

### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Échanges interactifs via la prise de parole
- Cas cliniques

### JOURNÉE 1 MATIN V. Ducret / Dr C. Labro

#### → Accueil et présentation des intervenants du programme et des participants

- Tour de table des participants, leurs attentes.

#### → Projections de diapo montrant des situations cliniques urgentes et non urgentes. Chaque participant donne son avis

- À partir de l'examen classique : Réfractomètre automatique, Acuité Visuelle, Tonométrie, Rétinophotographie, Bilan Orthoptique, Champ visuel pour dépister les situations qui nécessitent un avis spécialisé. Déterminer la priorisation du degré d'urgence.

#### → Pause

#### → Atelier par petits groupes

- Les participants doivent commenter des cas cliniques, des photos, des textes sur la nécessité d'un avis spécialisé. Mise en commun des opinions de chaque groupe

#### → L'expert récapitule et commente les yeux normaux et les diverses pathologies rencontrées

#### → Tests/quiz avec les principaux objectifs à retenir

### APRÈS-MIDI V. Ducret / Dr C. Labro

#### → Présentation des cas cliniques du segment antérieur

- Observation des problèmes de la cornée et de la conjonctive
- Pour la contacto : mesure de la cornée (Rayon de courbure), vérification de la cornée, analyse film lacrymal ( BUT , test de Schirmer)

#### → Pause

#### → La baisse d'acuité visuelle, la douleur, l'œil rouge, les pupilles...

- Les modifications réfractives qui doivent interroger, classification des différentes baisses d'acuité visuelle
- Les signes ophtalmologiques fonctionnels et physiques révélateurs d'une pathologie
- Création de fiches : arbre décisionnel, dans quel délai orienter et les facteurs de risques chez l'adulte. A qui envoyer : ophtalmologiste, neurologue etc...

#### → Tests/quiz avec les principaux objectifs à retenir



## LA MYOPIE SI ON EN PARLAIT : ENJEUX ET PRISE EN CHARGE

PRÉ-REQUIS  
☆☆☆☆

THÉORIE  
★★★★☆

PRATIQUES/MANIPULATION  
☆☆☆☆

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Comprendre la nature de la myopie évolutive et ses mécanismes sous-jacents.
- Identifier les facteurs de risque et les conséquences d'une myopie évolutive non traitée.
- Explorer les approches actuelles de la prévention et de la prise en charge.
- Fournir des outils pratiques pour le suivi des patients et l'adaptation des traitements.



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libéraux, salariés en institutions, hospitaliers, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées, pédiatres



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

1 jour : 7h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Valerie DUCRET • Opticien : Romain Praud
- Ophthalmologiste : Professeur Dominique Bremond -Gignac
- Responsable pédagogique : Valerie DUCRET



### FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO (pour salarié.e)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 520 euros • Adhérent : 370 euros
- Frais de dossier : 20 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Vidéos • Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Cas cliniques

### JOURNÉE 1 MATIN

Prof D. Bremond-Gignac  
/ V Ducret

#### → Accueil et présentation des intervenants du programme

- Tour de table
- Les attentes

#### → Le développement de la fonction visuelle

- Chez l'enfant de la naissance à l'âge de 6 ans
- Les évolutions jusqu'à l'âge adulte

#### → La myopie et la myopie évolutive

- La physiopathologie
- Prévalence et tendances épidémiologiques
- Étiologie et facteurs de risque de la myopie : génétique-environnement, les interactions
- Les enjeux en santé publique

#### → Pause

#### → Dépistage de la myopie

- Stratégies de prévention de la myopie évolutive
- Le diagnostic de la myopie
- Comment proposer les verres défocalisants, les lentilles défocalisantes, l'orthokérotologie et l'atropine microdosée
- Le suivi

#### → Tests/quiz avec les principaux objectifs à retenir

### APRÈS-MIDI

V. Ducret / R.Praud

#### → Prise en charge thérapeutique, ralentir la progression de la myopie

- Les différents dispositifs optiques (verres, lentilles); avantages et inconvénients

#### → Pause

#### → Etude de cas cliniques

- Comment intégrer les connaissances dans la pratique quotidienne
- Collaboration entre professionnels de santé pour limiter l'épidémie mondiale de myopie

#### → Évaluation de la formation Questionnaire ou quiz pour tester les acquis

- Recueil des feedbacks des participants



## COMMENT PRENDRE EN CHARGE LA DIPLOPIE

**PRÉ-REQUIS**

☆☆☆☆☆

**THÉORIE**

★★★★☆

**PRATIQUES/MANIPULATION**

★★★★☆

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Décrire les principales pathologies oculomotrices et les mécanismes entraînant une diplopie
- Acquérir une connaissance élargie des pathologies entraînant une diplopie
- Identifier les pathologies visuelles spécifiques recherchées dans les troubles oculomoteurs avec diplopie
- Améliorer les techniques de dépistage utilisées
- Optimiser les pratiques de traitement dans la prise en charge de la diplopie
- Communiquer efficacement avec les autres professionnels de santé
- Expliquer les retentissements fonctionnels
- Repérer les signes d'alerte d'une diplopie

**PUBLIC VISÉ**

Orthoptistes libéraux, salariés en institutions, hospitaliers, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées

**PRÉ-REQUIS**

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique

**DURÉE**

2 jours : 14h00

**ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**

- Orthoptiste : Fanny DRION
- Ophthalmologiste : Dr Christophe ORSSAUD
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA

**FINANCEMENT**

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)

**TARIFS**

- Virtuelle synchrone • Non-Adhérent : 780 euros • Adhérent : 550 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Quiz d'évaluations • Étude de cas clinique
- Quiz sondage • Présentation de vidéos

**JOURNÉE 1 MATIN 3H30 Dr Orssaud**

- Accueil et présentation
- Analyse du pré questionnaire sur le niveau et l'attente des participants
- 1 / La binocularité**
  - Bases physiologiques de la vision binoculaire normale
  - Rôle des mécanismes moteurs et sensoriels
  - Perception visuelle et de l'espace
  - Stéréoscopie(s)
    - Les différentes formes de stéréoscopie
  - Bases neurales de la vision binoculaire
  - Développement de la binocularité
- 2 / Diplopie physiologique et pathologique**
  - Physiologique et rivalité oculaire
  - Pathologique :
    - La confusion
    - La neutralisation (enfants)
- 3 / Diagnostic différentiel**
  - L'aniséiconie
  - Monoculaire / binoculaire

**APRÈS-MIDI 3H30 Fanny Drion**

- 1 / L'examen d'une diplopie en consultation**
  - Interrogatoire et caractères d'urgences
  - Urgences devant une diplopie
- 2 / Bilan orthoptique**
  - Savoir mener et orienter son bilan orthoptique suivant le contexte diplopiant
    - Réfraction
    - Motilité : versions/ductions forcées
    - ESE / Déviométrie
    - Bielschowsky
    - Torsion : étude de la torsion Harms et rétinophoto
    - Torticolis
    - RPM
    - Ptosis
    - lid-twitch test
    - AFV
    - Signes morphologiques
- 3 / Tests haploscopiques**
- 4 / Coordimétrie : Lancaster et HW**
  - Réaliser une coordimétrie
  - Savoir interpréter une coordimétrie
  - Différences entre l'HW et le Lancaster
  - Synthèse et apport complémentaire de l'expert

**JOURNÉE 2 MATIN 3H30 Dr Orssaud****1 / Diplopie monoculaires :**

## → Causes:

- Optique
- Neurologique

## → PEC

**2 / Diplopies binoculaires : principales causes rappels et PEC**

## → Mécanismes:

- Atteinte nerveuse : Paralysie, section, compression, ischémie
- Atteinte musculaire : myosite, myopathie, restriction, asthénopie
- Limitation d'excursion : masse intraorbitaire, fracture pariétale, ...

## → Atteinte nerveuse:

- Supranucléaire : OIN, 1 et demi de Fischer
- Nucléaire :
  - III => Foville, Parinaud,
  - IV => Hydrocéphalie
- Nerfs oculomoteurs :
  - Tableaux : III, IV, VI
  - Etiologie : HTIC, artériosclérose, diabète, migraine

**3 / Atteinte musculaire :**

## → Jonction neuro musculaire : myasthénie

## → Atteinte du muscle lui-même :

- Myopathie: Kearns Sayre, Steinert, CPOE, dysthyroïdie
- Fibrose : Brown, Stilling Duane, ...
- Traumatisme (cf fracture orbitaire)

**4 / Atteinte orbitaire :**

## → Fracture des parois

## → Masse intra orbitaire

## → Syndrome de l'oeil lourd et myopie forte

## → Caniosténose

## → Matériel post opératoire (éponge)

**5 / Diplopie et strabisme divergent intermittent**

## → Savoir rééduquer, prismer ou adresser en avis chirurgical

**6 / La diplopie et la dé-neutralisation (CRA)**

## → Horror fusionis

**APRÈS-MIDI 3H30 Fanny Drion****1 / PEC d'une diplopie :**

## → Orienter sa prise en charge

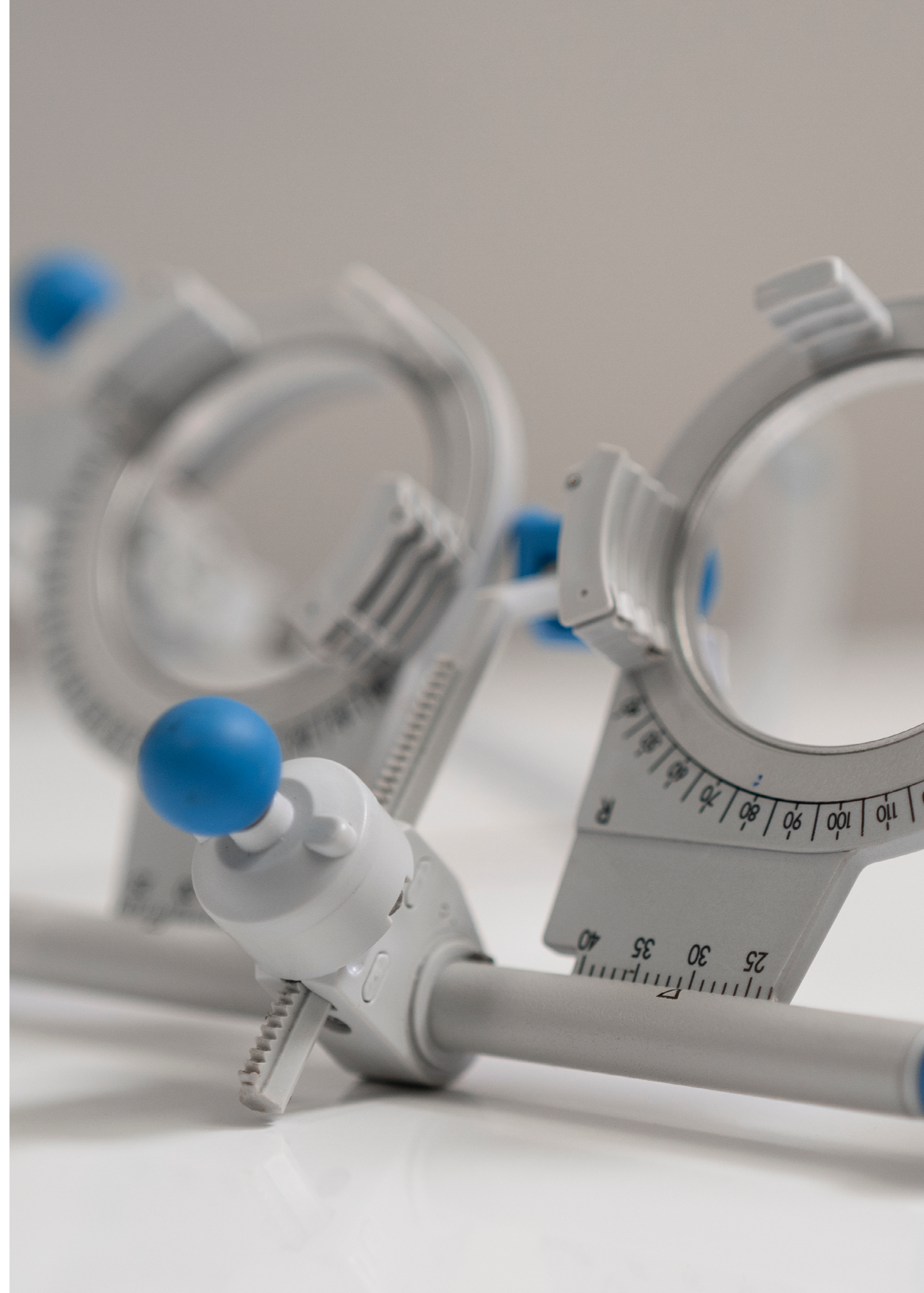
- Attendre, rassurer le patient
- Proposer des solutions : quelle solution suivant la pathologie ?

## → Savoir adapter sa prise en charge et proposer des solutions adéquates suivant le contexte (temps/pathologie)

- COT
- Rééducation
- Occlusion
- Filtres rylers
- Prismes sphériques
- Prismes
- Sur-corrrection optique
- Toxine botulique
- Chirurgie

**2 / Horror fusionis ou diplopie incoercible**

## → Synthèse et apport complémentaire de l'expert

**3 / Aptitude à la conduite**



## DÉCOUVRIR LES TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT ET LEURS IMPACTS DANS LA PRATIQUE ORTHOPTIQUE

Donner aux orthoptistes les bases essentielles pour comprendre les Troubles du Neuro-développement (TND) et adapter leurs séances afin de favoriser l'engagement et la réussite du patient.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Identifier les différents TND (TSA, TDAH, troubles DYS, TDI...)
- Comprendre les impacts fonctionnels des TND en séance orthoptique
- Adapter leur communication, leurs tests et leurs modalités d'examen
- Repérer les besoins du patient et s'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire
- Améliorer la conduite des séances pour favoriser l'engagement du patient



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées (ou : Orthoptistes diplômées).



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

1/2 journée en Classe virtuelle synchrone : 3h30

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama
- Quiz d'évaluations
- Vidéos
- Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Cas cliniques

### PREMIÈRE PARTIE

#### 8H30 - 9H30

##### → Comprendre les TND

**Objectifs :** apporter une base théorique solide

- Définition des TND
- Présentation des principaux troubles :
  - TSA,
  - TDAH,
  - Troubles DYS (dyslexie, dyspraxie/TDC, dyscalculie, dysphasie...),
  - Trouble du développement intellectuel,
  - Haut potentiel & comorbidités
- Notions transversales :
  - particularités sensorielles
  - communication et compréhension
  - régulation émotionnelle

#### 9H30 - 10H30

##### → Module 2 – Impacts des TND dans la pratique orthoptique

**Objectifs :** Comprendre comment adapter ses séances et son matériel

- Attention, fatigabilité et coopération (TDAH, DYS)
- Communication verbale et non verbale (TSA, DYS)
- Hypersensibilités visuelles / sensorielles : éclairage, contrastes, bruits
- Adaptation des tests orthoptiques :
  - supports visuels simplifiés
  - rythme, durée
  - importance des transitions
- Gestion des comportements déroutants :
  - agitation
  - évitement
  - rigidité (TSA)

### PAUSE

### DEUXIÈME PARTIE

#### 10H45-11H30

##### → Collaboration et approche pluridisciplinaire

**Objectifs :** comprendre le rôle des autres professionnels et l'importance de la coordination

- Place de l'orthoptiste dans le parcours TND
- Travail avec : orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologues, neuropédiatres
- Repérage et orientation
- Communication avec les familles
- Construction d'une cohérence de prise en charge

#### 11H30-12H

##### → Conclusion et évaluation

**Objectifs :** vérifier les acquis et clore la formation

- Synthèse des points clés
- Questions / échanges
- Quiz final
- Mise à disposition de ressources : fiches pratiques, lectures conseillées



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthophoniste : Caroline Dubois Levasseur – orthophoniste, formatrice spécialisée TND
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



### FINANCEMENT

- FIFPL (en attente d'acceptation)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 280 euros par matinale
- Adhérent : 1 matinale : 200euros • 2 matinales : 300 euros • 3 matinales : 350 euros
- Frais de dossier : 20 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**



## COMMUNICATION ADAPTÉE, ALTERNATIVE ET AUGMENTÉE (TND)

Les troubles neuro-développementaux (TND) touchent de nombreuses personnes et peuvent avoir un impact important sur le développement, les apprentissages et la vie quotidienne. Les difficultés visuelles, attentionnelles ou visuomotrices sont fréquemment associées à ces troubles.

Dans ce contexte, l'orthoptiste joue un rôle essentiel dans le repérage, l'évaluation et l'adaptation de la prise en charge. Mieux comprendre les TND permet d'ajuster les bilans, d'adapter la relation thérapeutique et de s'inscrire efficacement dans un travail pluridisciplinaire.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Identifier les besoins spécifiques de communication des personnes présentant un TND (autisme, TDAH, dys, etc.)
- Adapter sa posture relationnelle et communicative en fonction du profil, du niveau d'attention et des particularités sensorielles
- Utiliser des outils simples pour faciliter les échanges : simplification du langage, supports visuels, structuration temporelle
- Découvrir et intégrer les outils de communication alternative et augmentée (CAA) dans le cadre de l'examen orthoptique.
- Analyser et ajuster sa pratique professionnelle grâce aux mises en situation et retours d'expérience



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées (ou : Orthoptistes diplômées).



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

½ journée en Classe virtuelle synchrone : 3h30



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthophoniste : Caroline Dubois Levasseur
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



### FINANCEMENT

- FIFPL (en attente d'acceptation)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 280 euros par matinale
- Adhérent : 1 matinale : 200euros • 2 matinales : 300 euros • 3 matinales : 350 euros
- Frais de dossier : 20 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama
- Quiz d'évaluations
- Vidéos
- Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Cas cliniques

### PREMIÈRE PARTIE

#### 8H30 - 9H30

→ Comprendre les profils neuro-atypiques et leurs besoins spécifiques

- Définition et diversité des TND
- Impacts sur la communication : attention, compréhension, expression
- Sources de rupture dans l'alliance thérapeutique

#### 9H30 - 10H

→ Bases d'une communication ajustée

- Stratégies verbales et non verbales
- Structuration de l'environnement de communication
- Techniques pour diminuer l'anxiété ou la surcharge sensorielle

#### 10H - 10H30

→ Outils facilitant les échanges

- Supports visuels simples (pictogrammes, séquentiels, consignes visuelles)
- Simplification des consignes et reformulation
- Utilisation du renforcement positif

### PAUSE

### DEUXIÈME PARTIE

#### 10H45-11H30

→ Introduction à la CAA (Communication Alternative et Augmentée)

- Présentation des différents outils CAA
- Quand et comment les intégrer en orthoptie
- Exemples concrets d'adaptation de séance

#### 11H30-12H

→ Mises en situation et analyse de pratiques

- Jeux de rôle (patients enfants, adultes, profils variés)
- Débriefing collectif
- Construction d'un plan d'amélioration individuel



## SENSIBILISATION AUX PARTICULARITÉS SENSORIELLES

Les orthoptistes sont régulièrement amenés à accompagner des patients présentant un Trouble du Neurodéveloppement (TND), lesquels présentent fréquemment des particularités sensorielles. Ces spécificités peuvent avoir un impact direct sur le déroulement des bilans et des séances. Cette formation vise à offrir une première approche permettant d'ajuster la pratique professionnelle afin d'améliorer le confort sensoriel et l'engagement des patients.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Comprendre les bases de l'intégration sensorielle
- Identifier les signes de surcharge sensorielle chez un patient
- Mettre en place des adaptations simples et opérationnelles pour favoriser le confort et les apprentissages lors des séances d'orthoptie



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées (ou : Orthoptistes diplômées).



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

½ journée en Classe virtuelle synchrone : 3h30



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthophoniste : Caroline Dubois Levasseur – orthophoniste, formatrice spécialisée TND
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



### FINANCEMENT

- FIFPL (en attente d'acceptation)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 280 euros par matinale
- Adhérent : 1 matinale : 200euros • 2 matinales : 300 euros • 3 matinales : 350 euros
- Frais de dossier : 20 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr)

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama
- Quiz d'évaluations
- Vidéos
- Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Cas cliniques

### PREMIÈRE PARTIE

#### 8H30 - 9H

##### → Bases de l'intégration sensorielle

- Décrire les différents systèmes sensoriels
- Comprendre la notion d'intégration sensorielle

#### 9H - 10H30

##### → Identifier la surcharge sensorielle

- Repérer les signes comportementaux et physiologiques
- Identifier les déclencheurs fréquents en orthoptie
- Comprendre comment adapter ses séances et son matériel

##### → Ateliers d'expérimentation sensorielle

- Sélectionner des adaptations pertinentes lors des bilans
- Ajuster l'environnement et la posture thérapeutique

#### 10H30 - 11H

##### → Adaptations pratiques en orthoptie

- Sélectionner des adaptations pertinentes lors des bilans
- Ajuster l'environnement et la posture thérapeutique

### PAUSE

### DEUXIÈME PARTIE

#### 10H45-11H30

##### → Études de cas et mises en application

- Mobiliser les acquis sur des situations professionnelles
- Méthodes : travail en sous-groupes, restitution
- Supports : cas cliniques rédigés

#### 11H30-12H

##### → Conclusion et évaluation

- Objectifs : vérifier les acquis et clore la formation
- Synthèse des points clés
  - Questions / échanges
  - Quiz final
  - Mise à disposition de ressources : fiches pratiques, lectures conseillées



## COMPRENDRE ET ANALYSER UN ARTICLE SCIENTIFIQUE : DU CIRCUIT DE LA PUBLICATION À LA LECTURE CRITIQUE

Dans un contexte où les connaissances scientifiques évoluent rapidement, les professionnels de santé sont quotidiennement confrontés à une abondance d'articles et de données issues de la recherche. Cette formation a pour objectif de donner les clés de compréhension du circuit de la publication scientifique, depuis la production des données jusqu'à la diffusion des résultats, et de développer une lecture critique structurée des articles. Elle permettra aux participants de mieux interpréter les résultats, d'identifier les limites méthodologiques et d'évaluer la pertinence clinique des conclusions.

À travers une approche progressive et accessible, cette formation vise à renforcer l'autonomie des professionnels dans l'utilisation de la littérature scientifique au service de leur pratique quotidienne.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Savoir réaliser une recherche bibliographique
- Savoir reconnaître les différents types d'étude
- Savoir analyser et critiquer un article scientifique



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées (ou : Orthoptistes diplômées).



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

1 jour en classe virtuelle synchrone :  
07h00

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



### OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama
- Quiz d'évaluations
- Vidéos
- Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Cas cliniques

### JOURNÉE 1 MATIN 8H30-12H30

#### 8H30

##### → Généralités

- Qu'est-ce qu'un article scientifique ?
- Pourquoi publier ?
- Les différents types de recherches

#### 9H30

##### → Exercice N°1 : faire une bibliographie

#### 10H

##### → Circuit de la publication

- Comment publier ?
- Où publier ?
- Quels sont les différents accès possibles à un article
- Comment faire une recherche d'articles ?

#### 11H

##### → Les différents types d'études (objectifs & limites)

- Rapport de cas et Série de cas
- Cas-témoins
- Cohorte
- Essai clinique Randomisé
- Revue systématique et méta-analyse

#### 12H

##### → Exercice N°2 : identifier le type d'étude

### APRÈS-MIDI 13H30 - 17H30

#### 13H30

##### → Niveau de preuves et grades de recommandation

- Pyramides des preuves
- Critique du modèle actuel
- GRADE et recommandation HAS

#### 15H

##### → Décryptage d'un article

- Introduction
- Méthode
- Résultats
- Discussion
- Référence

#### 16H

##### → LCA

- Lecture
- Découpage et analyse
- Biais
- Critique

#### 16H30

##### → Exercice N°3 : LCA – compléter une grille de lecture et critique



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Maxence RATEAUX
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



### FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO (DPC en attente d'acceptation)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 610 euros
- Adhérent : 420 euros
- Frais de dossier : 20 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**



## LES FORMATIONS À LA DEMANDE

Vous souhaitez que le CADET donne une formation près de chez vous ?

1



### GROUPE

Constituez un groupe d'au moins 10 personnes\*

2



### THÈME

Choisissez un thème dans le catalogue parmi les formations sur demande

3



### DATES

Proposez plusieurs dates et un lieu

4



### ENVOI

Envoyez nous un mail avec l'ensemble de ces informations à cette adresse mail :

[contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr)

\* seuil pouvant varier en fonction de la formation, des frais et de la distance géographique

# LES FORMATEURS



**ALAIN BAUWENS**

Diplômé en Kinésithérapie en 1986, j'ai dès le début de ma carrière, été amené à prendre en charge des patients vertigineux dans le cadre d'un projet commun souhaité par un ORL, un neurologue et moi-même. J'ai très rapidement compris que mes études de kinésithérapie étaient insuffisantes et je les ai complétées par celles d'orthoptie, à Gand, en 1995.

Depuis lors, convaincu de la nécessité d'une connaissance parfaite de la neurophysiologie visuelle dans cette spécialité, j'ai milité en faveur d'un enseignement de la rééducation vestibulaire auprès de tous les orthoptistes.

J'ai entrepris d'enseigner la rééducation vestibulo-oculaire à l'école d'orthoptie de Gand et à l'école d'orthoptie de Liège.

Au sein du bureau de la SIRV, j'œuvre pour un esprit d'ouverture et de partage des compétences en tâchant de rendre une place de premier plan aux orthoptistes.

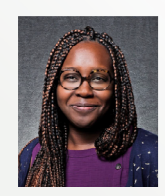
**BÉATRICE LEBAIL**

Ophtalmologiste spécialisée en Techniques de compensation du handicap visuel.

Après avoir exercé auprès d'adultes malvoyants, le Dr B Le Bail est actuellement en charge de l'accompagnement d'enfants déficients visuels avec ou sans handicap associé (IME Jean Paul EVRY, SESSAD Sdidv CRETEIL).

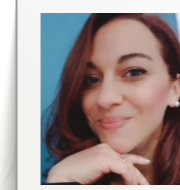
Chargée de cours pour le DU " Techniques de compensation du handicap Visuel" Université Paris Descartes

Présidente de l'association ARIBa, association francophone qui regroupe les différents professionnels impliqués dans les métiers de la Basse Vision.

**BRIGITTE EKPE**

Orthoptiste depuis une vingtaine d'années, j'ai dirigé l'école d'orthoptie de Clermont-Ferrand et suis la co-fondatrice du Collège National des Orthoptistes Enseignants (CNOE). Je suis très investie dans la formation des orthoptistes aussi bien initiale que continue. Je collabore aujourd'hui avec le laboratoire AME2P de l'université de Clermont Auvergne sur l'évolution des compétences visuelles et attentionnelles des enfants, notamment au travers de leur pratique sportive.

Passionnée d'innovations pédagogiques et technologiques, j'ai à cœur la mise en place d'un enseignement hybride participatif et basé sur les preuves

**CAROLINE DUBOIS LEVASSEUR**

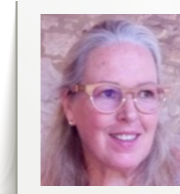
Orthophoniste - Enseignante & Formatrice - Spécialiste TND & Prise en charge précoce Orthophoniste depuis 2007, j'ai toujours exercé en libéral et au sein de structures spécialisées, avec des équipes pluridisciplinaires.

La prise en charge à 360°, est dans mon ADN, la pluridisciplinarité nourrit ma clinique : Langage, motricité, développement neurofonctionnel... tout est lié.

L'engagement des familles est au cœur de ma démarche: le partenariat parental est un élément clé pour accompagner durablement chacun de mes patients.

En tant qu'enseignante, directrice de mémoires et formatrice, j'accompagne les professionnels et futurs professionnels à intégrer dans leur pratique les interactions entre langage, mouvements et fonctions neurodéveloppementales.

Cette formation est conçue pour les orthoptistes qui veulent élargir leur regard, enrichir leurs pratiques et comprendre comment optimiser les interactions entre vision, motricité et langage. Concrète, directe et actionnable, elle permet de renforcer l'approche pluridisciplinaire et le travail en partenariat.

**CATHERINE DUCONSEIL**

Orthoptiste libérale depuis 1981.

D'esprit curieux, je ne me suis pas contentée de mes études pour exercer ma profession, c'est pourquoi j'ai suivi de nombreuses formations afin de mieux comprendre le fonctionnement cérébral de la vision : stage à l'ARAMAV pour mieux appréhender la basse vision, stage de posture avec BAZIRE à Nantes puis BRICO et plus tard VALLIER. J'ai eu la chance de côtoyer des personnes exceptionnelles comme le Dr. Françoise PINÇON strabologue

J'ai fait une vingtaine d'années d'aides opératoires avec le Dr. GROS

Très tôt je me suis intéressée aux problèmes d'apprentissages qui m'ont conduit au DU de neuropsychologie de Bordeaux. Aujourd'hui, j'aime m'entourer de confrères qui sont dans la même approche intellectuelle et qui cherchent à faire avancer la profession.

Je m'enrichis aujourd'hui en faisant le DU du PATA.

**CHARLOTTE GAILLARD**

Opticienne de formation (diplômée de l'école d'optique de Morez et de l'Université Paris-Sud), je suis responsable d'un magasin d'optique spécialisé en santé visuelle.

Depuis près de 20 ans, je m'intéresse en particulier aux domaines de l'ergonomie visuelle et de la basse-vision.

Attachée aux avantages d'une prise en charge pluridisciplinaire (orthoptiste, ophtalmologiste, ergothérapeute, instructeur de locomotion, médecin du travail...), je travaille en réseau libéral comme en institution et propose lorsque nécessaire, des bilans optiques en langue des signes.

Je m'investis dans la formation parce que je suis persuadée que nous avons besoin d'accroître nos connaissances communes pour travailler mieux ensemble et proposer des prises en charge performantes à nos patients.

**CHARLOTTE GIBERT**

Diplômée depuis 2013, mon premier emploi a été au CAMSP du CHU de Rouen où le rôle de l'orthoptiste était méconnu. J'ai su me faire une place et surtout apprendre l'intégration multimodale grâce à mes collègues orthophonistes, psychométriciennes, kiné, ergothérapeutes, psychologues, pédiatres...je suis l'orthoptiste que je suis, grâce à elles.

Spécialisée d'abord dans le polyhandicap et la prématurité, j'ai en parallèle de mon activité au CHU, monté mon cabinet libéral où je pratique les Bilans neuro visuels et prises en charge des patients avec des TND.

Je suis formée en posturologie, réflexes archaïques et troubles neuro cognitifs chez l'enfant.

Forte de ces expériences et de l'apport de nos échanges pluridisciplinaires, j'ai co-créé MoveR, un outil de rééducation immersif avec une équipe d'ingénieurs spécialisée dans la réalité immersive.

En 2023, je quitte le Camsp pour un poste dans le service de pédopsychiatrie du CHU de ROUEN, avec une approche complémentaire à la perception neuro-développementales des TND et je déménage sur Caen où je monte un nouveau cabinet libéral.

Je souhaite transmettre mon expérience, mes connaissances et ma passion, grâce via des formations accès sur le pluridisciplinaire.

**CHRISTOPHE ORSSAUD**

Le Dr Christophe ORSSAUD est ophtalmologiste, spécialisé en ophtalmo pédiatrie et neuro-ophtalmologie. Il est responsable de l'Unité Fonctionnelle d'Ophtalmologie à l'HEGP et du Centre constitutif du CRM OPHTARA sur l'HEGP. Il est également impliqué dans l'enseignement d'orthoptie en tant que membre de l'équipe pédagogique de l'École d'Orthoptie de l'université Paris DESCARTES. Le Dr Orssaud est également Président du Collège Santé de l'AFE et membre du Conseil Scientifique de Rétina France.

**DOMINIQUE MARTIN**

Orthoptiste spécialisée en réadaptation des patients malvoyants depuis 1985, Dominique Martin a créé le 1er service hospitalier parisien prenant en charge la réadaptation des patients malvoyants et y a travaillé pendant 27 ans. Elle exerce en libéral depuis 10 ans et la réadaptation des malvoyants occupe les trois quarts de son activité.

De 2009 à 2016 elle a été consultante à l'Institut de la Vision. Elle participe à la rédaction de nombreux ouvrages scientifiques et intervient dans divers congrès (Bulletin de la Société Française d'Optique Physiologique - Cahiers d'Ophtalmologie - Réalités Ophtalmologiques - Basse Vision Info - Cahier Optique Oculaire d'Essilor...) Elle est investie dans la formation des étudiants en orthoptie, au sein de diplômes universitaires et post-universitaires s'adressant aux ophtalmologistes, aux orthoptistes et aux opticiens.

**EMILIE BICHON**

J'ai obtenu mon diplôme d'état d'Ergothérapeute en 2015 à l'ILFOMER (Institut Limousin de formation des métiers de la réadaptation). J'ai été très investie dans la création d'association au local d'étudiants ergothérapeutes et pris un poste de VP formation à l'UNAE (Union nationale des associations d'étudiants ergothérapeutes) sur ma dernière année d'étude. Après mon diplôme j'ai exercé en créant un poste en EHPAD puis j'ai continué à pratiquer 8 ans en équipe spécialisée maladie Alzheimer/maladies neuro dégénératives à Toulouse d'abord et dans le sud haute vienne ensuite. Je me suis spécialisée dans le suivi de patients avec des problématiques neuro visuelles (type ACP). Je suis formée à la méthode COTID qui intègre les aidants dans les objectifs de prise en soins des MND.

Aujourd'hui j'exerce à mi temps à l'ILFOMER en tant que Responsable pédagogique de la formation Ergothérapie et enseignante. Je travaille en collaboration étroite avec les orthoptistes, les orthophonistes et kinésithérapeutes. Sur mon autre mi temps je pratique en cabinet libéral où, je reçois des patients atteints de troubles neuro développementaux et neurovisuels acquis. Ces prises en soins sont passionnantes et le travail transdisciplinaire s'y prête parfaitement !

**FABIENNE JONQUA**

Orthoptiste depuis 1988, diplômée de l'école de Toulouse, j'ai travaillé en libéral pendant 15 ans dans le sud ouest et 10 ans en région parisienne

Lors de mon arrivée sur Paris, j'ai travaillé au sein d'une collectivité territoriale où j'ai mis en place un dépistage visuel réalisé par des orthoptistes. Toute l'équipe a travaillé au sein des PMI et des écoles maternelles en sensibilisant et formant les professionnels de santé de la petite enfance.

Forte de cette expérience, c'est à cette période que j'ai rejoint le CADET afin de développer les dépistages visuels dans les structures d'accueil des enfants et que nous avons mis en place des formations dédiées à tous les professionnels paramédicaux.

**FANNY DRION**

Diplômée en 2015 de l'école d'orthoptie de Nantes, j'exerce depuis au sein de l'Institut Ophtalmologique de l'Ouest (IOO) de la clinique Jules Verne à Nantes. Mon activité libérale au sein de cette clinique est essentiellement axée autour de la strabologie et de la pédiatrie. Je travaille en relation étroite avec des ophtalmologistes, des strabologues, des médecins et chirurgiens de différentes spécialités.

J'ai réalisé en 2018 une bande dessinée « L'œil de Pirate » destinée aux amblyopes et leur entourage. Elle est distribuée par un grand groupe d'optique en France, au Luxembourg, en Belgique et au Maroc. L'éducation thérapeutique au travers de cette bande dessinée permet une compréhension plus aisée de l'amblyopie et une meilleure observance de son traitement.

Passionnée par la strabologie et mon métier j'avais à cœur de partager mes pratiques et d'échanger avec mes consœurs et confrères. Une nouvelle aventure enrichissante commence grâce au Cadet!

**GÉRALDINE JOLY**

Opticienne de formation, je suis spécialisée dans le domaine de la contactologie depuis maintenant 20 ans. Forte d'une expérience variée, en magasin, en institution, dans l'enseignement public et aujourd'hui en tant que responsable scientifique dans le secteur privé, je souhaite avant tout partager mes connaissances avec toutes les personnes intéressées par le sujet des lentilles de contact.

**HÉLÈNE BEBEN**

Orthoptiste depuis 2002, j'ai travaillé tout de suite en équipe dans des services d'accompagnement d'enfants déficients visuels avec ou sans handicaps associés. J'ai commencé depuis 2021 une activité libérale où je continue de recevoir des patients déficients visuels. Je m'attache à trouver les outils et les compensations au plus proches de chacun notamment pour la scolarité, tout en rendant les jeunes autonomes et acteurs de leur suivi. Je propose de partager mon expérience et mes connaissances sur ce domaine particulier de l'orthoptie avec les jeunes déficients visuels, actuellement peu développé dans les formations.

**HIND DRISSI**

Orthoptiste, diplômée de l'école d'orthoptie de l'université Paris 6 en 2003, je détiens doctorat en Neurosciences de l'université Lyon1, un diplôme inter-universitaire de Posturologie clinique de l'université Paris 6, un diplôme universitaire des Explorations de la fonction visuelle de l'université Paris 5 et un master 2 Handicap sensoriel et cognitif de l'université Lyon1.

Dans mon activité clinique ainsi que mes activités de recherche, je m'intéresse à l'implication du déficit de la perception visuo-spatiale dans les troubles fonctionnels des atteintes sensorielles, neurologiques et développementales. Actuellement, j'exerce au Maroc à Rabat, en tant qu'orthoptiste libérale et je dirige aussi un centre pluridisciplinaire où je me consacre exclusivement aux troubles neurovisuels aussi bien dans les apprentissages qu'en lien avec les troubles neuro-développementaux. J'ai aussi exercé en tant que coordinatrice de bilan conseil où j'ai introduit le bilan neurovisuel lors des évaluations des enfants déficients visuels et en tant qu'ingénieure de recherche au centre technique régional pour la déficience visuelle (CTRDV) à Lyon. J'exerce aussi en tant qu'enseignante vacataire de neurosciences à l'Université internationale de Rabat mais j'ai aussi enseigné auprès des étudiants en orthoptie de Tours, en psychologie à Lyon et en master Handicap sensoriel et cognition.

**KINNIE BOURGET AGUILAR**

Praticien hospitalier en ORL et chirurgie cervico-faciale au CHU de Nantes, spécialisée en otoneurologie, je consacre ma pratique clinique à la prise en charge des patients atteints de vertiges, de surdité et d'acouphènes. Je suis médecin référent des explorations fonctionnelles vestibulaires au sein du service d'ORL et de la consultation pluridisciplinaire Acouphènes-Hyperacousie.

Je mène des activités d'enseignement à l'Université de Nantes, au Centre de Formation Universitaire en Orthophonie de Nantes et à l'Institut Régional de Formation en Masso-kinésithérapie des Pays de la Loire.

**LIONEL MOIROUD**

Master 2R de Sciences, Technologies, Santé, mention bio-santé, spécialité Neuropsychologie et Neurosciences Clinique, Université Paul Sabatier, Toulouse. Laboratoire de Neurosciences et Système Sensoriel (UMR 1141 INSERM), Juin 2016

DIU Exploration et rééducation des troubles de l'équilibre, Juin 2012

DU Perception Action et Troubles d'Apprentissages, Juin 2010

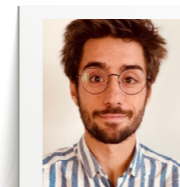
Diplôme d'Orthoptie, Toulouse, Juillet 2009

Maîtrise d'optique physiologique, des sciences de la vision et d'optométrie, Juillet 2002

BTS Opticien Lunetier, Juillet 2000

**MATTHIEU ROBERT**

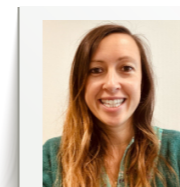
Mini CV : Matthieu Robert est professeur d'ophtalmologie à la Faculté de médecine de Paris et ophtalmologue à l'hôpital Necker-Enfants malades. Il est titulaire d'une thèse et d'une HDR de neurosciences ; ses travaux de recherche portent notamment sur la physiopathologie des mouvements oculaire anormaux.

**MAXENCE RATEAUX**

Orthoptiste diplômé depuis 2016, j'ai poursuivi ma formation scientifique par un Master en neurosciences puis un Doctorat obtenu en 2021. En parallèle de mes années de thèses, j'ai également suivi le DIU d'exploration de la fonction visuelle.

Mes travaux de recherches portent principalement sur les corrélations entre la fonction motrice et le système sensoriel afin d'objectiver l'examen clinique pédiatrique ou l'examen clinique de pathologies congénitales.

Actuellement Orthoptiste à l'Hôpital Necker - Enfants malades et chercheur rattaché au Centre BORELLI, je suis également référent pédagogique du département d'orthoptie de l'Université Paris Cité."

**MÉLANIE CHAUVE**

Orthoptiste depuis 2013 salariée dans la région bordelaise dans un cabinet d'ophtalmologistes sur trois sites. Je fais de l'aide à la consultation, de l'orthoptie et de la contactologie que j'adore adapter pour apporter différentes solutions aux patients. Je suis ravie de rejoindre le Cadet pour s'entraider dans nos pratiques.

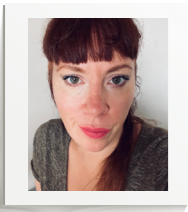
**MURIEL MOINDROT**

Je suis neuroscientifique, spécialisée en oculométrie. J'ai soutenu ma thèse intitulée: « Contrôle du regard : mécanismes et substrats neuronaux de l'adaptation des mouvements oculaires saccadiques chez l'homme » en 2011 à l'Université Claude Bernard Lyon 1.

J'ai ensuite rejoint l'Université d'Oxford (Angleterre) pendant 5 ans pour explorer les spécificités du regard et des mouvements du bras chez les personnes âgées, les patients Alzheimer, Parkinson et cérébelleux.

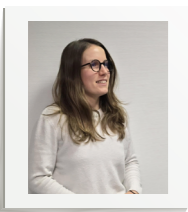
Désireuse de mettre mon expertise au service de la société, j'ai travaillé pendant 5 ans dans deux start-ups innovantes (Suricog et neuroClues) développant des dispositifs médicaux d'oculométrie, en m'immergeant pleinement dans l'oculométrie clinique.

Aujourd'hui, je mets cette double expérience - recherche et clinique - au service des orthoptistes, pour leur transmettre des clés concrètes et accessibles, afin qu'ils puissent intégrer l'oculométrie dans leur pratique clinique quotidienne.

**ODILE CABALE**

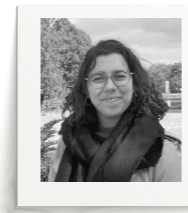
Orthoptiste diplômée en 2002, titulaire du DU Handicap Visuel (Université Paris-Descartes, 2004), j'ai exercé plusieurs années à l'Institution Nationale des Invalides en Basse Vision, au sein de l'équipe pluridisciplinaire dirigée par le Pr Corbé. Mon parcours clinique s'est progressivement enrichi d'une activité de formation, tant à l'université qu'en formation continue professionnelle, notamment autour du dépistage visuel précoce et du rôle de l'orthoptiste dans cet enjeu de santé publique.

Au CADET, j'interviens aujourd'hui dans le développement des contenus de formation, l'accompagnement pédagogique des formateurs, la conception et la rédaction de supports pédagogiques en lien avec mon expertise métier et pédagogique. Je participe également à l'identification et à l'accompagnement des intervenants, ainsi qu'à la veille professionnelle, afin de garantir des formations en adéquation avec les pratiques actuelles et les évolutions du métier. J'assure enfin l'organisation des dispositifs de formation et la démarche qualité (Qualiopi).

**ROMANE ALLARD**

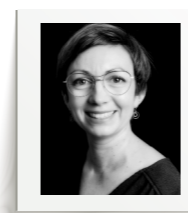
Diplômée d'un Master de Neuropsychologie (USMB) en 2019, je suis actuellement psychologue spécialisée en neuropsychologie au CHU de Limoges sur le service de MPR. Formée à l'Éducation Thérapeutique du Patient, je suis passionnée par l'évaluation et l'accompagnement des personnes souffrant de troubles cognitifs, comportementaux ou en souffrance psychique ainsi que de leur entourage. Au sein de ma profession, je prends en soin des patients présentant des lésions neurologiques acquises et/ou neurodégénératives.

Ayant un intérêt tout particulier pour l'enseignement et la transmission, j'accompagne également les professionnels et futurs professionnels médicaux et paramédicaux au travers de formations internes et des cours universitaires en tant qu'intervenante. L'objectif étant de permettre une amélioration dans la prise en soin pluridisciplinaire des patients souffrant de troubles cognitifs et comportementaux.

**ROMANE LEGUILLON**

Diplômée en ergothérapie, j'ai exercé pendant plusieurs années à domicile afin de favoriser l'autonomie des personnes ayant divers handicaps (moteur, visuel, auditif, dégénératif).

J'ai ensuite voulu m'orienter plus précisément dans la basse vision afin d'approfondir mes connaissances en intégrant le Service de Médecine et de Réadaptation basse vision de l'hôpital des 15-20 depuis son ouverture début 2024.

**SONIA VICAT**

Orthoptiste diplômée depuis 2000, à Rennes, j'exerce en libéral dans la région Nantaise depuis plus de 15 ans. Mon mode d'exercice m'a très vite mené à m'intéresser à toutes les techniques et champs d'actions de notre profession en particulier les troubles Neurovisuels et la Basse-Vision.

Depuis quelques années, j'interviens en IEM auprès d'enfants cérébrolésés et polyhandicapés.

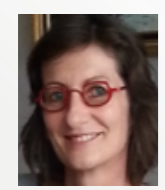
Je suis vice-présidente de l'AOR qui est une association Nantaise qui a pour but d'informer, de promouvoir et de réunir tous les acteurs de la vision en organisant des soirées de formation ainsi qu'un congrès bisannuel.

Je suis très curieuse des nouvelles technologies qui sont maintenant plus à la portée de l'orthoptie et continue d'œuvrer pour la reconnaissance de notre profession.

**THÉA BOUTEILLE**

Diplômée du certificat de capacité d'orthoptie en 2021, j'ai poursuivi un Master de recherche consacré au handicap sensoriel et cognitif. Ce parcours m'a permis de développer un intérêt marqué pour les troubles neurologiques acquis et de travailler au sein de laboratoires de recherche spécialisés, principalement orientés sur les interactions entre vision, action et cognition, enrichissant ainsi ma compréhension des mécanismes neurovisuels : d'abord à l'INSERM en France, puis dans un laboratoire au Canada.

Aujourd'hui, j'exerce en libéral et j'occupe également la fonction de responsable de la troisième année d'orthoptie à l'ILFOMER au sein de l'Université de Limoges, où j'accompagne les étudiants dans la mise en œuvre et l'analyse de leurs travaux de recherche. La pratique transdisciplinaire est au cœur de mon activité quotidienne, tant dans mon activité clinique que dans mon rôle pédagogique. Mon activité clinique s'articule principalement autour de l'évaluation et de la prise en soin transdisciplinaire des troubles neurovisuels acquis et neuro-développementaux.

**VALÉRIE DUCRET**

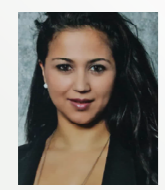
Valérie Ducret, orthoptiste depuis 30 ans ; j'ai eu un parcours professionnel riche en expériences. J'ai eu le plaisir de travailler en PMI plusieurs années, dans le dépistage visuel et dans des cabinets d'ophtalmologie. Aujourd'hui en cabinet libéral j'exerce dans une clinique en banlieue Toulousaine.

J'ai découvert le goût pour la pédagogie en commençant par encadrer des étudiants en stage (depuis 20 ans), ce qui m'a amené à devenir chargée d'enseignement à la faculté de médecine, Université Paul Sabatier - Toulouse III et formatrice pour le CADET, tant pour les orthoptistes que pour les autres paramédicaux et médecins.

**VÉRONIQUE SERIN**

Diplômée depuis 2000, mon premier emploi a été dans une clinique où le poste d'orthoptiste a été créé. Tout était à faire. Spécialisée d'abord en basse vision, les méthodes de rééducation que j'ai apprises m'ont rapidement servi pour la prise en charge des patients malvoyants puis cérébrolésés au sein du centre de rééducation. J'ai ainsi abordé la posturologie et avec le soutien et la confiance des ORL, je me suis tournée vers la rééducation vestibulaire.

Ces trois spécialités sont intimement liées, l'œil est au centre de nos capacités perceptives et la perception visuelle conditionne l'ensemble de nos actions. Je souhaite transmettre mon expérience et ma vision de notre métier à l'ensemble de mes pairs et leur permettre d'utiliser l'ensemble des connaissances afin que le plus grand nombre de patients aux pathologies variées en bénéficient.

**ZAHRA BESSAA-HOUACINE**

Orthoptiste diplômée d'état en 2003 et titulaire du DU technique de compensation du handicap visuel à Descartes en 2004. J'ai accompagné pendant plusieurs années des adultes malvoyants au CFRAM de Marly Le Roi avant d'accompagner des enfants déficients visuels depuis 2006 au sein de l'IDES (Institut d'éducation sensoriel) chez ODA (Œuvres d'avenir).

Passionnée par l'accompagnement de mes patients et le partage au sein d'une équipe pluridisciplinaire, je me suis investie dans la formation à la fédération des aveugles de France ainsi qu'à l'AVH association Valentin HAUY. Riche de cette expérience, je rejoins CADET afin de continuer à intervenir et partager mes compétences.

Par ailleurs, je fais partie des groupes d'experts SANTÉ BD et HANDICONNECT en qualité d'experte déficience visuelle qui me permet de rendre accessible des outils de communication FALC pour une meilleure accessibilité aux soins des personnes en situations d'handicap.

# INFORMATIONS UTILES



## COMMENT S'INSCRIRE AUX FORMATIONS DU CADET ?

Une seule méthode (quelque soit la méthode de financement) :

1

**ENVOYER UN MAIL À [CONTACT.FORMATION@CADET-ASSOCIATION.FR](mailto:CONTACT.FORMATION@CADET-ASSOCIATION.FR) AVEC :**

- le(s) nom(s) de la formation(s) choisie(s)
- la date
- la ville
- la méthode de financement souhaitée

2

Dans un premier temps, vous recevrez un mail contenant le formulaire d'inscription à compléter.

**UNE FOIS CE FORMULAIRE VALIDÉ, UN SECOND MAIL «CONFIRMATION DE VOTRE PRÉ-INSCRIPTION» VOUS SERA ENVOYÉ AUTOMATIQUÉMENT.**

Il contiendra un lien pour procéder au versement des arrhes (correspondant au prix total de la formation, non débité lors de l'inscription) ainsi qu'au règlement des frais de dossier (débités immédiatement).

3

**À RECEPTION DU VERSEMENT DE VOS ARRHS ET DE VOTRE FORMULAIRE REMPLI, VOTRE INSCRIPTION A LA FORMATION EST VALIDÉE**

4

**UN MAIL DE CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION DEFINITIVE, VOUS SERA ENVOYÉ.**

### IMPORTANT :

Le versement d'arrhes est obligatoire quelque soit votre méthode de financement. Il garantit votre inscription et permet de faire valoir nos CGV en cas d'annulation de votre inscription

## FINANCEMENTS ET PRISE EN CHARGE DES FORMATIONS

Le CADET est un organisme de formation agréé : Les formations proposées peuvent être prises en charge par différents moyens de financement.



### AGENCE NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)

Le DPC est un dispositif de formation réglementé mis en place pour assurer le développement Professionnel Continu dédié aux professionnels de santé de France. Chaque professionnel de santé doit justifier, sur une période de trois ans, de son engagement dans une démarche de développement professionnel continu

Les actions et programmes de DPC dispensés par les organismes sont contrôlés. Ces formations doivent répondre à des critères définis par arrêté ministériel (orientations, méthodes, données validées, qualification des concepteurs et intervenants, modalités d'évaluation des actions de formations...)

### COMMENT S'INSCRIRE EN DPC POUR UNE FORMATION CADET ?

- ① Vous devez ouvrir votre compte sur le site [mondpc.fr](http://mondpc.fr)
- ② Suivre la procédure unique d'inscription aux formations du CADET en envoyant un mail à [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr) (cf : page précédente)
- ③ VOUS inscrire sur votre compte DPC à la suite de votre inscription à une formation auprès de CADET ( cf : Comment s'inscrire aux formations CADET? ).
- ④ Après la formation, le CADET sera indemnisé directement par le DPC à hauteur de l'enveloppe dédiquée ( un reste à charge pour compléter le montant de la formation peut donc vous être facturé). Vous recevrez également une indemnité (montant de l'enveloppe annuelle et barème des indemnités sur le site internet du DPC).



### FIFPL

Le FIFPL est un fonds d'assurance formation agréé par Arrêté Ministériel. Le FIFPL assure la Prise en charge de la formation professionnelle continue pour les orthoptistes en libéral

### COMMENT S'INSCRIRE EN FIFPL ?

- ① Tout professionnel libéral qui souhaite bénéficier d'une prise en charge doit compléter préalablement sa demande en ligne ([www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)).
- ② Suivre la procédure unique d'inscription aux formations du CADET en envoyant un mail à [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr) (cf : page précédente)
- ③ Un devis et le programme de la formation choisie vous seront adressés par le CADET pour créer votre dossier de financement sur le site du FIF-PL
- ④ Une attestation de présence vous sera remise en fin de formation que vous adresserez au FIFPL pour vous faire rembourser à hauteur de l'enveloppe prévue par l'organisme.
- ⑤ À noter que le dossier de financement FIFPL peut être fait jusqu'à 10 jours après le 1<sup>er</sup> jour de formation.
- ⑥ Pour un financement FIFPL, Le CADET encaissera vos arrhes du montant de la formation et vous serez remboursé ultérieurement par le FIFPL directement ( à hauteur du montant de l'enveloppe annuelle et barème des indemnités sur le site du FIFPL).

## RÈGLEMENT CADET

Le présent règlement s'applique à toutes les offres de formation et est complété par les Conditions Générales de Vente disponibles en annexe.

### 1 - MODALITÉS D'INSCRIPTIONS AUX FORMATIONS DU CADET

Les frais d'inscription sont à régler avant la date de la formation selon les modalités suivantes :

- ① Envoyer un mail à **contact.formation@cadet-association.fr** avec :
  - le(s) nom(s) de la formation(s) choisie(s)
  - la date
  - la ville
  - la méthode de financement souhaitée
- ② Dans un premier temps, vous recevrez un mail contenant le formulaire d'inscription à compléter. Une fois ce formulaire validé, un second mail « **Confirmation de votre pré-inscription** » vous sera envoyé automatiquement. Il contiendra un lien pour procéder au versement des arrhes (correspondant au prix total de la formation, non débité lors de l'inscription) ainsi qu'au règlement des frais de dossier (débités immédiatement).
- ③ À réception du versement de vos arrhes et de votre formulaire rempli, votre inscription à la formation est validée
- ④ Un mail de confirmation de votre inscription définitive, vous sera envoyé.

Notre exigence de qualité nous conduit à fixer pour chaque formation un nombre minimum et un nombre maximum. Une liste d'attente peut être mise en place, pour les personnes qui le souhaitent, au cas où des désistement surviendraient.

### 2 - MODALITÉS D'ABSENCE ET ANNULATION D'INSCRIPTION POUR LES FORMATIONS EN PRESENTIELLE ET EN CLASSE VIRTUELLE

L'annulation d'une inscription modifie la composition du groupe, ce qui peut entraîner des conséquences négatives sur le déroulement d'une formation, voire nous conduire à la supprimer.

À compter de votre versement d'acompte vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours calendaires. En cas d'inscription dans les 7 jours précédant le 1er jour du stage, le droit de rétractation ne pourra s'exercer et tout désistement ne pourra donner lieu au remboursement des sommes versées.

Passé ce délai de rétractation, une annulation pourra engendrer une retenue sur les frais versés, selon les modalités suivantes :

- Pour une annulation intervenant plus de 30 jours calendaires avant l'événement, aucun frais sur la somme versée en acompte ne sera débitée.
- Pour une annulation qui interviendrait entre 30 jours et 15 jours calendaires avant le début de l'événement, compte tenu des engagements pris avec les prestataires, **la somme de 150€ sera encaissée sur le montant de l'acompte.**
- Pour une annulation qui interviendrait 15 jours calendaires avant l'événement, l'ensemble du prix de la formation sera encaissé (sauf cas de force majeure avec justificatif).

Toute formation commencée est due en entier, y compris pour les formations sur plusieurs jours.

### 3 - MODALITÉS D'ANNULATION DE LA FORMATION PAR LE CADET

Le CADET se réserve le droit d'annuler ou de reporter tout stage ou formation avant la date prévue et dans un délai raisonnable d'au moins **15 JOURS** calendaires si le nombre de participants est insuffisant pour le bon déroulement de la formation.

Le CADET peut être contraint d'annuler une Formation pour cas de Force Majeure, et s'engage à organiser une nouvelle session de Formation dans les meilleurs délais.

A cette fin il est demandé aux stagiaires de veiller à vérifier les conditions d'annulation ou modification de leurs moyens de transport ou d'hébergement. Le CADET ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable des frais logistiques engagés par les participants en cas d'annulation d'une formation.

### 4 - MODALITÉS D'HORAIRE ET DE LIEU DE LA FORMATION

#### + Lieu de formation :

Le participant recevra environ 1 mois à l'avance l'adresse exacte de la formation. Une convocation récapitulant l'ensemble des informations définitives lui sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation.

Si les circonstances sanitaires ne permettent pas de maintenir une formation en présentiel, certaines formations sont adaptables en formation distancielle, le stagiaire se verra notifier du changement dès que l'information sera disponible. Le tarif sera alors adapté au format distanciel.

#### + Horaires de formation :

Les participants doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par le CADET. Sauf circonstances exceptionnelles, les participants ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation.

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les participants doivent en avvertir le CADET.

### 5 - MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DES REPAS ET LIEU DE RÉCEPTION

Les repas du midi sont inclus dans le prix de la formation présentielle pour tous les participants, lorsque le lieu de réception le permet. Les restrictions alimentaires ou les régimes particuliers devront être signalés par les participants afin qu'une demande spécifique soit effectuée par le CADET auprès des traiteurs ou des restaurants réservés ;

Si un participant ne souhaite pas déjeuner sur place, il doit également avvertir Le CADET le plus tôt possible avant la formation.

Des frais supplémentaires peuvent être demandés dans certaines conditions de réception en formation, notamment si du matériel spécifique est nécessaire.

### 6 - SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Les supports de formations seront transmis en intégralité 48 heures. Ils seront envoyés par mail en PDF. Les supports de formations sont des propriétés intellectuelles appartenant au CADET et à leurs formateurs. Ils ne doivent pas être utilisés à des fins commerciales, diffusés ou utilisés gratuitement.

Les vidéos des supports ne sont pas incluses dans les supports envoyés aux participants

La captation et la rediffusion des vidéos en classe virtuelle synchrone sont strictement interdites, sauf accord écrit préalable entre les parties, afin de garantir la confidentialité et la protection des contenus pédagogiques.

### 7) FINANCEMENTS ET RESPONSABILITÉS DES PARTICIPANTS

Les participants sont responsables de la gestion de leurs droits auprès des organismes financeurs (tels que le DPC, le FIF PL, les OPCO ou tout autre dispositif de prise en charge). Il leur appartient de vérifier leur éligibilité, d'effectuer les démarches nécessaires et de suivre l'évolution de leurs dossiers de financement.

Le Cadet ne peut être tenu responsable des variations éventuelles des prises en charge, y compris lorsqu'elles surviennent au cours d'une même année. Le montant des formations est fixe et indépendant des modalités de financement dont bénéficie chaque participant.

En cas de prise en charge partielle ou de refus de financement, **le reste à charge demeure à la responsabilité du participant.**

Pour les OPCO, **aucune subrogation n'est possible** : les participants règlent directement leur formation et se font rembourser par leur OPCO le cas échéant.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DU CADET

Mise à jour le 01 Janvier 2025

### OBJET

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les offres relatives à des prestations de formation via l'Association du CADET, association sans but lucratif régie par la Loi de 1901, dont le siège est situé au Hôpital Necker-Enfants Malades, Service d'Ophtalmologie du Pr BREMOND-GIGNAC 149 rue de Sèvres - 75015 Paris France.

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du participant aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du CADET, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que le CADET ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Les présentes CGV peuvent être amenées à évoluer.

La version applicable la plus à jour est celle transmise à la date de la commande. Le client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part du CADET, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription à une de nos formations doit se faire selon les modalités suivantes :

- ① Envoyer un mail à [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr) avec : • le(s) nom(s) de la formation(s) choisie(s) • la date • la ville • la méthode de financement souhaitée
- ② Vous recevrez le mail « confirmation de votre pré-inscription » contenant un lien numérique pour un formulaire d'inscription à compléter + un lien numérique pour procéder au versement d'arrhes correspondant au prix total de la formation (non débité lors de l'inscription) ainsi que les frais de dossier (débités immédiatement)
- ③ À réception du versement de vos arrhes et de votre formulaire rempli, votre inscription à la formation est validée
- ④ Un mail de confirmation de votre inscription définitive, vous sera envoyé.

### MODALITÉS DE REPORT – ANNULATION – PAR LE CADET

Le CADET se réserve la possibilité d'annuler tout stage ou formation en cas de manque de participants ou de problème technique ou logistique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins quinze jours calendaires avant le début du stage. De nouvelles dates ou sites leur seront proposés, ce qui donnera lieu à une nouvelle commande.

Le CADET peut être contraint d'annuler une Formation pour cas de Force Majeure, tels que définis par le Code civil, et s'engage à organiser une nouvelle session de Formation dans les meilleurs délais. Sont aussi considérés comme ayant le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transport (e.g. le réseau SNCF, le réseau RATP, compagnie aérienne...) que le personnel du CADET peut être amené à utiliser pour se rendre sur le lieu de la formation.

A cette fin, il est demandé aux stagiaires de veiller à vérifier les conditions d'annulation ou modification de leurs moyens de transport ou d'hébergement. Le CADET ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable des frais logistiques engagés par les participants en cas d'annulation d'une formation.

### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports de formations sont des propriétés intellectuelles appartenant au CADET et à leurs formateurs.

Le client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L.335-2 et suivant du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait support de formation.

Toute autre utilisation que celle prévue aux fins de la Formation est soumise à autorisation et préalable de l'Organisme de formation sous peine de poursuites judiciaires.

### DONNÉES PERSONNELLES

La Loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, renforcée par le règlement européen 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel publié au journal officiel de l'Union européenne le 4 mai 2016, impose une obligation de transparence en matière de collecte des données à caractère personnel.

Aussi le CADET a désigné un Délégué à la Protection des données, mis en place un Registre des Traitements des Données à caractère personnel et vérifie régulièrement les dispositifs de sécurité informatique.

Les données personnelles faisant l'objet d'un traitement interne sont utilisées dans le cadre strict de l'exécution et du suivi de la demande du client par les services du CADET en charge du traitement. Elles sont nécessaires à l'exécution de ce service. Ces données sont : le nom, le prénom, la fonction et les coordonnées professionnelles et/ou personnelles des personnes physiques de nos Clients et Prospects qui peuvent être des personnes morales ou physiques.

En cas de formation en distanciel, la présentation peut être enregistrée et diffusée par l'association.

Cet enregistrement contiendra la copie de l'écran de présentation ainsi que les images et voix des participants actifs. Cet enregistrement sera uniquement utilisé pour rediffusion de la présentation en mode asynchrone diffusé par le formateur aux autres stagiaires du groupe. Aucune autre utilisation n'en sera faite. L'enregistrement sera conservé jusqu'à la fin de la session de formation, puis il sera détruit.

Si vous ne souhaitez pas être enregistré merci de le signaler et de fermer micro caméra.

L'objectif de la collecte est : soit d'apporter un conseil personnalisé à toutes les personnes qui nous sollicitent, soit le traitement des commandes de nos Clients ou bien encore la promotion de notre catalogue de formation.

Le CADET s'engage à :

- Traiter les données uniquement pour l'objectif décrit ci-dessus,
- Traiter les données conformément aux instructions du Délégué à la Protection des données,
- Garantir la confidentialité des données à caractère personnel traitées,
- Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données soient soumises à une obligation de confidentialité et formées pour ce faire,
- Détruire toutes les données au terme de leur traitement.

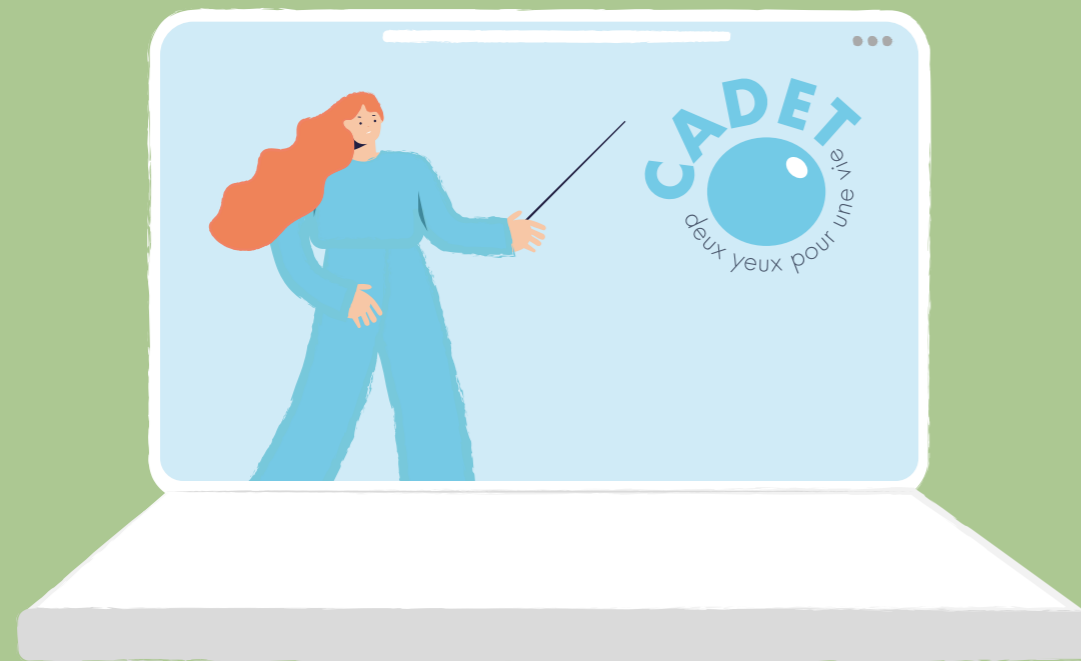
Les personnes concernées par la collecte des données à caractère personnel sont informées de leurs droits (accès, rectification, effacement, opposition, limitation du traitement et portabilité des données) par une information sur chaque formulaire par une mention spécifique.

Toute demande d'exercice d'un des droits visés ci-dessus doit être effectuée par mail à [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr).

### LITIGES

De manière générale, en cas de différend, le règlement amiable sera privilégié. Faute d'accord amiable, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du lieu du siège social du Cadet.

# COMMENT ADHÉRER AU CADET ?



**L'ADHÉSION SE FAIT EN LIGNE**

[www.cadet-association.fr](http://www.cadet-association.fr)

## ADHÉSION AU CADET 2026

### NOS PRIORITÉS AU CADET

- **Promouvoir le rôle essentiel et central des orthoptistes dans le dépistage des troubles visuels chez l'enfant**
  - Maintenir nos actions de dépistage pour les enfants au sein des écoles privées et publiques
  - Sensibiliser et former les différents acteurs de la petite enfance sur les enjeux du dépistage visuel précoce
  - Promouvoir les actions de sensibilisation au dépistage (communication, édition de dépliants, affiches, présence du CADET lors des salons)
- **Proposer et développer la qualité et la diversité de notre offre de formations professionnelles continues**

### Pour votre adhésion vous recevrez :

- Une attestation d'adhésion (faisant aussi office de pièce comptable)
- La possibilité d'apparaître dans l'annuaire professionnel en ligne du CADET

### VOS AVANTAGES ADHÉRENT

En qualité d'adhérent, vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur :

#### + LES FORMATIONS CADET

#### + LES TESTS D'ACUITÉ VISUELLE CADET

Les tests du CADET sont proposés à 100,00€ exclusivement aux adhérents du CADET.

Passez-nous commande par mail : [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr)

#### + LES VISUELS CADET POUR VOTRE SALLE D'ATTENTE

Passez commande par mail : [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr)

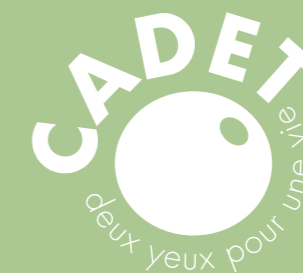
	Quantité	NON ADHÉRENT	ADHÉRENT
PLAQUETTE	20	10€	5€
	50	25€	10€
	100	45€	20€
FLYER	20	12€	6€
	50	30€	15€
	100	60€	30€
POSTER	1	3€	1€

## PR. DOMINIQUE BREMOND GIGNAC



"La santé visuelle de tous et particulièrement de nos enfants est essentielle. En tant que Chef de service à l'Hôpital Universitaire Necker Enfants malades je suis sensibilisée à la vue des enfants et notre Association CADET a plusieurs objectifs dans ces directions. Elle axe ses actions sur le dépistage des troubles visuels des enfants depuis la maternelle jusqu'à l'école primaire. En effet, près de 20% des enfants de moins de 6 ans présentent des anomalies visuelles qui nécessitent d'être dépistées et traitées le plus tôt possible. Si le traitement est appliqué trop tardivement, les enfants peuvent perdre définitivement la vue d'un œil. Pour renforcer ces dépistages, le CADET propose des formations pour les médecins ophtalmologistes, pédiatres ou généralistes et particulièrement pour les orthoptistes ou autres paramédicaux intéressés par la santé visuelle. Ces formations sont orientées vers la petite enfance et ses particularités. Elles sont destinées à sensibiliser les professionnels à la prise en charge de l'enfant et du développement oculaire. Ces formations sont réparties au long de l'année avec des sujets sans cesse renouvelés. Nous avons des actions avec les Conseils Départementaux, les Fondations qui combattent les causes et conséquences de la cécité de l'enfant et autres partenaires dans les mêmes lignes utiles pour la vision des enfants. Enfin nous avons à cœur de développer des outils professionnels et pédagogiques pour le dépistage visuel de l'enfant et pour les professionnels. L'association CADET regroupe des ophtalmologistes, des orthoptistes et autres professionnels de santé visuelle qui ont un but commun la santé visuelle.

Nous espérons que vous nous rejoindrez nombreux dans ces actions en adhérant et contribuant à une meilleure vision pour tous. "



# FORMATION



Cercle d'Action pour le Dépistage, l'Exploration  
et le Traitement des troubles visuels.

Secrétariat

35 rue Charles MARTIN - 33300 Bordeaux  
07.50.04.19.54 / contact.formation@cadet-association.fr

[www.cadet-association.fr](http://www.cadet-association.fr)

Siège Social : Hôpital Necker-Enfants Malades - Service d'Ophtalmologie  
du Pr Brémond-Gignac - 149 rue de Sèvres - 75015 PARIS

Association loi 1901 SIRET : 328 711 494 00042 - Code NAF : 9499Z

Organisme de formation enregistré sous n° 11 94 06884 94, auprès de la  
DIRECCTE - Organisme DPC N° 3922

07.50.04.19.54 | contact.formation@cadet-association.fr

[www.cadet-association.fr](http://www.cadet-association.fr)



La certification a été délivrée au titre de la catégorie suivante :  
ACTIONS DE FORMATION